045-234500023-20170630-DAP_17_02_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2017

Publication: 30/06/2017





Conseil régional du Centre-Val de Loire 9, rue Saint Pierre-Lentin CS 94117 45041 Orléans Cedex 1

Tél: 02 38 70 30 30 - Fax: 02 38 70 31 18

www.regioncentre-valdeloire.fr



ACTE EST DONNE

OBJET : Rapport d'activité et de développement durable

Le Conseil régional, réuni en Assemblée plénière les 29 et 30 juin 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Président du Conseil régional;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu la loi n°2010.788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement et le décret d'application n°2011-687 du 17 juin 2011 relatif au rapport sur la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales;

Vu l'avis du Conseil Economique Social et Environnemental Régional en date des 22 et 23 juin 2017 ;

ATTESTE

- de la présentation, devant l'Assemblée plénière, du Rapport d'activité et de développement durable pour l'année 2016 ;

Le Président du Conseil régional

François BONNEAU

SIGNÉ ET AFFICHÉ LE : 30 juin 2017

N.B.: Le Président susnommé certifie le caractère exécutoire de cette décision qui peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Orléans, 28 rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans CEDEX 1, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification.



























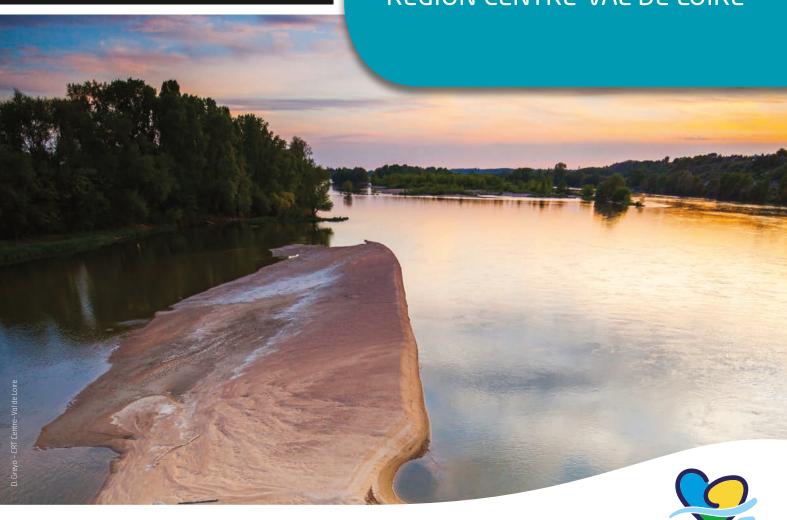


Cëntre-Val de Loire

PRÉSERVER S'OUVRIR **TERRITOIRE** DÉVELOPPEMENT ENSEIGNEMENTS DÉPLACEMENTS EUROPE RECHERCHE BIODIVERSITÉ SOLIDARITÉ COMMUNICATION SOCIAL ÉQUILIBRE BUDGET QUALIFIER PRATIQUES ATTRACTIF DISPOSITIF SCOLAIRE ENJEUX STRATÉGIQUES ACTIONS NUMÉRIQUE INFORMATION HABITAT TECHNOLOGIE EMPLOI ACCESSIBILITÉ ÉNERGIES RENOUVELABLES MISSIONS COMPÉTENCES SPORTS AVENIR PROTÉGER PROJETS SOUTIEN PROXIMITÉ OPTIMISER ÉGALITÉ OUTILS GESTION ENGAGEMENTS CONNAISSANCES FORMATION TRANSPORTS RESSOURCES NATURELLES CLIMATIQUE PATRIMOINE ESSENTIEL CONTRIBUTION VALEURS PROMOUVOIR ÉVOLUTIONS ÉCOLOGIE DÉMARCHE ESPACES DIALOGUE LIAISONS EXCELLENCE PARTENARIATS MÉDIATION LYCÉES INTERMODALITÉ AMÉNAGEMENT PRIORITAIRE TOURISME GARANTIR OUVRAGES ITINÉRAIRE SERVICES

Rapport d'activité et de développement durable 2016

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Sommaire

- Édito du Président de la Région Centre-Val de Loire
- 4 Une Région stratège et animatrice
- 6 Le fonctionnement de l'institution régionale
- 8 La Région Centre-Val de Loire en action
- 10 La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

Une Région participative et citoyenne

- Une Région à l'écoute de ses concitoyens
- Une Région qui vous donne la possibilité d'agir
- Focus Développement Durable

Une Région qui agit pour les emplois de demain, des salariés sécurisés et toujours mieux formés

- 20 Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi
- 23 Une Région mobilisée pour la transition énergétique et écologique
- 26 Une formation adaptée pour tous
- Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes
- Focus Développement Durable

32

Une Région attentive à sa jeunesse et à ses aînés

- Une Région qui accompagne ses aînés
- Une Région qui garantit la réussite éducative pour tous
- 38 Une Région attentive à la vie quotidienne des jeunes
- Une jeunesse engagée dans la citoyenneté du 21e siècle
- Focus Développement Durable ■

Une Région solidaire, attractive et reconnue pour sa qualité de vie

- Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités du ferroviaire et de la ferroviaire et
- Une Région mobilisée pour la révolution numérique
- 51 Une Région qui assure l'égalité des territoires
- Une Région qui accompagne la culture et le sport pour tous
- 56 Une Région qui rayonne
- 58 Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel
- 61 Focus Développement Durable

62 Une collectivité exemplaire

- Organiser une collectivité efficace
- Mobiliser les agents et nourrir le dialogue social
- Focus Développement Durable

70 Rapport financier 2016



2016 fut la première année d'un nouveau mandat pour l'Exécutif régional. Un double enjeu s'est rapidement dessiné, répondre à l'inquiétude exprimée par nombre de concitoyens quant à leur avenir et assumer le mieux possible les nouvelles compétences confiées par la loi NOTRe.

En effet, cette loi de décentralisation modifie profondément le rôle des Régions sur le territoire. Désormais compétents en matière de développement économique et de transports inter-urbains et scolaires, il nous a fallu préparer au mieux la prise en main de ces compétences essentielles.

La nouvelle équipe régionale que je conduis s'est fixée six objectifs principaux pour un nouveau modèle de développement, articulant le progrès économique, social, et environnemental et impliquant toujours plus les habitants et les acteurs de la région Centre-Val de Loire dans la concertation et la proximité. Nous sommes déterminés à mettre en œuvre une nouvelle et ambitieuse étape de l'action régionale.

Pour cela nous avons poursuivi un niveau d'investissement élevé dès le budget 2016, confortant la Région Centre Val-de Loire comme une collectivité territoriale qui prépare l'avenir. Ce budget a traduit des ambitions renouvelées et notre volonté de faire du maintien de notre Région dans son périmètre initial un atout.

Un atout pour engager avec plus de réactivité et d'agilité les nouvelles politiques régionales. Un atout pour répondre dans la proximité aux enjeux des révolutions numériques, industrielles et énergétiques. Un atout pour poursuivre la très forte mobilisation de l'exécutif pour notre jeunesse en favorisant sa réussite éducative, sa mobilité, son apprentissage de la citoyenneté et son émancipation. Un atout pour développer avec les habitants de notre région le dialogue, la concertation et la co-élaboration des réponses aux défis auxquels nous sommes confrontés. Un atout enfin pour exercer la responsabilité de la gestion des fonds européens dans une très grande articulation avec les besoins de nos territoires, de nos acteurs socio-économiques et de nos habitants.

Notre Région mène à bien ses ambitions grâce à l'implication quotidienne de ses agents, qui savent répondre aux défis que pose notre société moderne où tout va plus vite et plus loin.

Ce rapport d'activité et de développement durable retrace l'ensemble de nos réalisations pour l'année 2016 destinées à améliorer le quotidien des habitants et à préparer l'avenir de notre Région pour une Région plus forte et plus solidaire.



François
BONNEAU,
Président
de la Région
Centre-Val de Loire



Une Région stratège et animatrice

La loi engage les Régions à élaborer différents schémas et stratégies. Ils consacrent la pertinence de l'échelle régionale, dans des domaines tels que le développement économique, la formation, la recherche et l'innovation. À l'aune du nouveau mandat, la Région Centre-Val de Loire a également décidé de se doter de stratégies sectorielles en matière de tourisme et de numérique. Pour construire ces stratégies qui vont impacter le quotidien des habitants, la Région a souhaité impliquer fortement les acteurs et les citoyens en initiant une démarche innovante et inédite de démocratie permanente sur le territoire régional.

1 L'ADOPTION DU SCHÉMA RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, D'INNOVATION ET D'INTERNATIONALISATION (SRDEII)

Les élus régionaux ont voté fin 2016 le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation. Il est le fruit d'une démarche de co-construction et d'échanges avec les acteurs socio-économiques du territoire. 6 manifestations thématiques ont accueilli plus de 3 000 participants. Des réunions spécifiques avec les Chambres consulaires, la Conférence Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, les intercommunalités ou thématiques sur l'économie circulaire et sur l'égalité ont été orga-

nisées pour compléter ces échanges. Le SRDEII porte des objectifs ambitieux en mettant l'emploi comme priorité transversale. Il se veut volontariste en matière d'accompagnement des transitions énergétiques, écologiques et numériques. La responsabilité sociétale et environnementale constitue un fil directeur du schéma. Il propose également une organisation et une gouvernance simplifiées, plus lisibles et plus efficaces.

1 LA STRATÉGIE RÉGIONALE DU TOURISME 2016-2021

La Région a lancé, en 2016, une concertation avec les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs afin d'élaborer une nouvelle stratégie de développement touristique dans la perspective d'un vote par les élus régionaux début 2017. Un forum régional sur le tourisme s'est tenu en mars 2016 dans le cadre de la construction du SRDEII, puis les axes majeurs ont été présentés aux partenaires lors du forum consacré au bilan des États Généraux de l'Économie

organisé en septembre 2016. Des rencontres avec les élus des départements et des agglomérations en charge du tourisme ont eu lieu afin de veiller à l'articulation des stratégies régionales et territoriales. En parallèle, un groupe de travail sur le tourisme a été mis en place dans le cadre de la Conférence Territoriale de l'Action Publique pour participer à cette mise en cohérence.

LE SCHÉMA RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION (SRESRI)

La construction du Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation a été lancée en session plénière du Conseil régional de décembre 2016, avec pour ambition de renforcer l'enseignement supérieur et la recherche et leur rôle de levier de développement économique et social au service du territoire régional. Une concertation avec l'ensemble des acteurs par thématiques sera organisée sur 2017, en vue d'une adoption du schéma par les élus régionaux en fin d'année.

LE CONTRAT DE PLAN RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DES FORMATIONS ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLES (CPRDFOP)

La loi confie à la Région, l'élaboration, au sein du Comité Régional de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CREFOP), du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles. Il a pour objet l'analyse des besoins du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes. Sa méthode de construction est partenariale, institutionnelle, participative et citoyenne. Il est articulé avec les priorités et enjeux définis dans les schémas stratégiques régionaux, notamment le SRDEII. Le CPRDFOP sera signé courant 2017 par le Président du Conseil régional, le Préfet, les autorités académiques et les partenaires sociaux.



1 LA STRATÉGIE RÉGIONALE DU NUMÉRIQUE

Entre juin et octobre 2016, la Région a lancé des États généraux du Numérique en vue de construire sa stratégie régionale des usages et services du numérique qui sera soumis au vote des élus régionaux courant 2017. Ces états généraux ont mobilisé 1500 participants et ont permis d'échanger sur les transformations numériques en cours.

LA DÉMARCHE DE DÉMOCRATIE PERMANENTE

Dès le début de ce nouveau mandat, la Région a décidé de donner une nouvelle dimension participative à l'action régionale au travers de plusieurs axes de réflexion sur le progrès démocratique. Pour concrétiser ces orientations, la Région a initié fin 2016 une concertation multi-acteurs qui se poursuivra tout au long de 2017 pour aboutir à un rapport qui sera soumis à l'assemblée régionale en fin d'année.

Dans le cadre du code général des collectivités territoriales, de la loi Grenelle II de 2010 et de la loi de 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, la collectivité doit remettre un rapport d'activité, un rapport Développement Durable et un rapport sur l'égalité Femmes-Hommes.

Le Conseil régional a fait le choix de remettre un seul et unique document montrant l'imprégnation du développement durable et de la dimension Égalité Femmes-Hommes dans les actions régionales.

Les opérations emblématiques en matière de durabilité prenant en compte le plus simultanément possible des préoccupations économiques, sociales et environnementales sont valorisées à la fin de chaque axe dans un Focus Développement Durable.

La dimension d'égalité Femmes-Hommes est valorisée par le logo suivant :

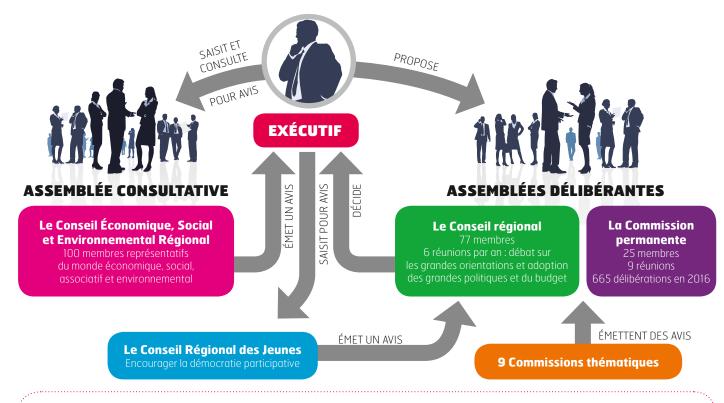


Les mesures dites de la mandature 2015-2021 sont identifiées par le logo suivant :





Le fonctionnement de l'institution régionale



L'EXÉCUTIF



François BONNEAU, Président,

élu par le Conseil régional, prépare et exécute les délibérations, gère le budget et le patrimoine de la Région et dirige les services.

Il est assisté de **13 vice-présidents** élus par le Conseil régional et **8 conseillers régionaux délégués** désignés par lui.

- Marc GRICOURT
- 1^{er} vice-président délégué
- Cathy MUNSCH-MASSET 2º vice-présidente déléguée
- **Benoit FAUCHEUX** 3º vice-président délégué
- Isabelle GAUDRON

 4º vice-présidente déléguée
- Harold HUWART 5° vice-président délégué
- Anne LECLERCQ 6e vice-présidente déléguée
- **Dominique ROULLET**7º vice-président délégué

- Agnes SINSOULIER BIGOT
- 8° vice-présidente déléguée
- Philippe FOURNIER 9e vice-président délégué
- Anne BESNIER 10e vice-présidente déléguée
- Charles FOURNIER
 11e vice-président délégué
- Christelle DE CREMIERS 12e vice-présidente déléguée
- Mohamed MOULAY 13e vice-président délégué

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

- Audrey ROUSSELET Personnel
- Charles GIRARDIN Simplification
- Alix TERY-VERBE
 Prévention Santéenvironnement
- Jean-Philippe GRAND
 Efficacité énergétique du patrimoine
- Tania ANDRE
 - Agriculture
- Olivier FREZOT Coopération décentralisée
- Fanny PIDOUX Égalité femme-homme handicap lutte contre les discriminations
- Pierre COMMANDEUR Économie numérique et French Tech

LE CONSEIL RÉGIONAL

Élu au suffrage universel direct, **il est composé de 77 membres : 34 femmes / 43 hommes**

REPRÉSENTATIF DE CHAQUE DÉPARTEMENT :

■ Loiret : **20 élus** ■ Indre-et-Loire : **20 élus**

■ Eure-et-Loir: 12 élus ■ Loir-et-Cher: 9 élus ■ Cher: 9 élus ■ Indre: 6 élus CONSTITUÉ EN GROUPES:

■ Socialistes, Radicaux et démocrates :

31 élus

■ Écologiste : 12 élus

■ Union de la Droite et du Centre : **20 élus**

■ Front National: 17 élus

Il se réunit 6 fois par an pour débattre et voter le Budget régional et les grandes politiques régionales. Il se saisit également de sujets d'actualité

LA COMMISSION PERMANENTE

Élue par le Conseil Régional, elle est composée du Président, des Vice-présidents et de 11 autres membres représentatifs des groupes politiques.

Elle a reçu délégation du Conseil régional pour prendre les décisions sur les très nombreux dossiers instruits par les services et se réunit 10 à 11 fois par an.

665 délibérations ont été adoptées en 2016 se traduisant par plusieurs milliers de subventions, l'actualisation et l'adoption de cadres d'intervention régionaux, des centaines de contractualisations avec les partenaires de la Région.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Finances, fonds européens, personnel et fonctionnement de l'administration
- Développement économique, économie sociale et solidaire, agriculture et transfert de technologie
- Éducation, apprentissage, formations sanitaires et sociales
- Aménagement du territoire, Numérique, politique de la ville et développement rural
- Transports et intermodalité, transition énergétique et environnement
- Enseignement supérieur et recherche
- Culture, sports et coopération décentralisée
- Tourisme
- Formation Professionnelle

Se réunissent chaque mois pour émettre un avis sur les rapports présentés au vote des assemblées délibérantes, elles se saisissent aussi de sujets en relation avec leurs compétences et reçoivent régulièrement les partenaires de la Région (SNCF, acteurs économiques, chercheurs, structures culturelles et sportives...) ou vont à leur rencontre (visites d'entreprises, lycées, laboratoires de recherche, exploitations agricoles...).

LE CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

Le CESER est une **assemblée consultative représentative des organisations socio-économiques de la Région** dont la liste est arrêtée par le Préfet. Il est composé de 100 membres désignés par ces organismes pour une durée de 6 ans, organisé en 4 collèges, 4 commissions et 2 sections.

Le CESER se réunit selon la même régularité que le Conseil Régional pour examiner et émettre un avis sur les rapports soumis au vote ou au débat du Conseil régional. Au-delà de ces saisines par le Président du Conseil régional, le CESER s'autosaisit de sujets intéressant le territoire régional afin d'enrichir la réflexion du Conseil Régional.

En 2016, le CESER, présidé par Xavier BEULIN, a rendu 26 avis sur les questions dont il a été saisi par le Président du Conseil régional. Il a adopté 6 rapports : la région Centre Val de Loire à l'épreuve des discriminations, Comprendre l'industrie du futur, l'apport économique de la Culture dans notre région, le fret ferroviaire, l'amélioration de l'accompagnement des entreprises régionales et l'enseignement supérieur en région et les liens avec ses territoires. À ces travaux s'ajoute une contribution dans le cadre de l'élaboration du SRDEII et la tenue d'une séance commune avec le conseil régional sur ce même sujet.

LE CONSEIL RÉGIONAL DES JEUNES

Il a remplacé en 2016 la Conférence régionale de la Jeunesse - créée en avril 2011 par le Conseil Régional qui avait souhaité mettre en place une instance représentative de la jeunesse de la région Centre-Val de Loire — dont il poursuit les objectifs.

Il est composé de 72 membres répartis dans 6 collèges (lycéens, apprentis, étudiants, représentants des structures d'éducation populaire, demandeurs d'emploi et jeunes en formation professionnelle, jeunes en situation d'emploi).

Les travaux du CRJ s'organisent au sein de 4 commissions thématiques (Éducation, formation et Emploi - Culture, sport, citoyenneté et ouverture au monde — Environnement et développement durable — Vie quotidienne des jeunes, transport, logement et santé).

OUTIL AU SERVICE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LE CRJ RÉPOND À TROIS OBJECTIFS :

- **Etre un espace de dialogue** entre ses membres mais également avec les élus régionaux
- **Être un espace de formation** à l'exercice d'une citoyenneté active
- **Être une force de proposition** en formulant des avis sur les politiques publiques régionales et relayant les attentes des jeunes de la région Centre-Val de Loire.



La Région Centre-Val de Loire

ÉTAT (CONTRACTUALISATION CPER)

Une pratique de contractualisation à travers le CPER (Contrat de Plan État-Région) pour un partage des financements de grands équipements structurants dans le domaine de la culture, de l'enseignement supérieur ou encore de l'aménagement numérique et ferroviaire du territoire.



EUROPE (CONTRACTUALISATION)

Autorité de gestion pour la génération 2014-2020 du FEDER, du FSE et du FEADER au bénéfice des acteurs du territoire dans le cadre de la mise en œuvre de ses compétences dans le domaine de l'économie, de l'agriculture, de la formation professionnelle, de l'efficacité énergétique, des transports et de l'aménagement du territoire, sous le contrôle de l'État. Actions de veille sur les politiques européennes et de lobbying avec l'antenne interrégionale à Bruxelles.

Contractualisation : CPER et Fonds structurels européens

Contractualisation : aménagement du territoire

RÉGION

Contractualisation pour la mise en œuvre de politiques publiques

Contractualisation

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (CONTRACTUALISATION:

(CONTRACTUALISATION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE)

Départements, agglomérations, communautés de communes, Syndicats de Pays: mise en œuvre des politiques territoriales négociées et contractualisées, adossées au projet de territoire régional Ambition 2020, pour répondre aux besoins des habitants (équipements publics, maintien de services au public, lutte contre la désertification médicale, logement social..) et de l'aménagement du territoire. Aides directes aux acteurs, marchés publics

Démocratie participative

GOUVERNANCE À L'ÉCOUTE DES TERRITOIRES ET DES CITOYENS

UNE

STRUCTURES

ASSOCIÉES

RÉGIONALES

(CONTRACTUALISATION

POUR LA MISE EN

ŒUVRE DE POLITIQUES

PUBLIQUES)

l'environnement, de l'action

Les États Généraux de l'économie, du numérique et de la culture ont associé dans une large concertation les acteurs du territoire dans le cadre, notamment, de l'élaboration du SRDEII.

La démarche de démocratie permanente, lancée sur 2016-2017.

Le CRJ outil au service de la démocratie participative.

ACTEURS SOCIO ÉCONOMIQUES

Soutien aux entreprises, à l'artisanat et à l'économie sociale et solidaire Soutien à l'agriculture Soutien aux acteurs de l'économie verte, de l'éducation à l'environnement et de préservation du patrimoine naturel Soutien aux acteurs culturels et sportifs Soutien à la recherche et aux transferts de technologie

ÉDUCATION ET FORMATION

Politiques éducatives et de prévention en direction des lycéens et des apprentis
Actions en faveur des étudiants (mutuelles, bourses)
Lutte contre le décrochage et l'exclusion
Actions en faveur de la formation tout au long de la vie et de l'enseignement supérieur
Entretien, fonctionnement des lycées,
CFA, établissements de formation sanitaire et sociale

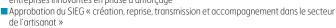
🔾 LES DÉCISIONS 2016 : LA RÉGION MOBILISE SON PARTENARIAT AVEC L'EUROPE ET L'ÉTAT AU BÉNÉFICE DES TERRITOIRES, DES FILIÈRES ÉCONOMIQUES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Finances - Europe - Démocratie participative

- Convention de partenariat avec Démocratie Ouverte pour l'expérimentation du programme « Territoires Hautement Citoyens »
- Vote du budget Primitif 2016 et des décisions modificatives
- ■Adoption d'un avenant au CPER 2015-2020 : 10 M€ supplémentaires fléchés sur les infrastructures ferroviaires et les travaux dans les universités
- Appels à projet partenariat européen pour l'innovation en agriculture
- Appel à projets « transformation à la ferme » (FEADER)
- Appels à projets « Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles » (FEADER)
- Appel à projets pour l'ouverture de territoires à la souscription MAEC 2017
- Appel à projet 2017 « Formation et transfert de compétences dans le domaine agricole » (FFADER)
- Appel à proposition « MOOCs » 2014-2020 (PO FEDER/FSE)

Economie - Agriculture - Artisanat

- ■Adoption du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation
- Adoption de la charte régionale de lutte contre le travail détaché et de protection de l'emploi local
- ■Lancement d'un nouvel appel à projets «Innovation» à destination des PME et
- Entrée au capital de la SEM Territoires et Développement (41)
- Participation à l'augmentation de capital de la SEM patrimoniale du Val de Loire
- Création du Fonds d'investissement régional « French Tech Loire Valley Invest » et sélection de la société GO Capital pour la gestion de ce fonds à destination des entreprises innovantes en phase d'amorçage



- Plan régional d'urgence pour le rééquipement des PME et PMI sinistrées par les crues et coulées de boues du 28 mai au 5 juin 2016
- Financement des forums pour l'emploi sur les bassins d'emploi de Tours et Orléans
- Adoption du CAP BOVIN VIANDE, du CAP EQUIN et du CAP ARBORICULTURE 3º génération
- Adoption du programme d'action 2016 pour le développement de l'agriculture biologique
- Adoption des conventions cadre 2016-2020 avec les départements de l'Indre, d'Eure et Loir et du Loiret relatives aux aides économiques agricoles
- Mesures en faveur de l'agriculture régionale suite au gel des vignes
- Programme d'aide aux agriculteurs suite aux conditions climatiques 2016 : Réalisation d'audits et de plans d'action stratégiques des exploitations agricoles

Formation professionnelle

- Contractualisation avec les départements de Loir et Cher et du Loiret pour le développement de l'accès à la qualification et à la formation des allocataires du RSA et des jeunes.
- Candidature de la Région Centre Val de Loire à l'expérimentation dans le domaine de la formation professionnelle des demandeurs d'emploi (pilotage unique par la Région)
- Mise en œuvre du programme « Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi »
- Soutien aux écoles de la 2° chance de Tours, Blois et Orléans
- Financement du programme 2016-2017 de formation professionnelle dans le domaine du sport et de l'animation porté par le CREPS de Bourges

Enseignement supérieur - recherche

- Lancement du programme PIVOTS dans le cadre des ARD 2020
- Soutien aux programmes de recherche du Cancéropôle Grand Ouest
- Renouvellement de l'aide à la réalisation de stages en zones médicalement défavorisée pour les étudiants en médecine et extension du dispositif aux étudiants masseurskinésithérapeutes
- Renouvellement de l'aide aux étudiants pour la souscription d'une couverture santé complémentaire
- Financement des travaux de rénovation du bâtiment « Vialle » de la faculté de médecine
- Financement des travaux de réhabilitation de l'IUT de Bourges
- Soutien aux programmes de recherche d'initiative académique et d'intérêt régional
- Soutien aux laboratoires de recherche et aux plates formes de transferts de technologies

Education - Formation

- Candidature de la région Centre Val de Loire à l'expérimentation nationale de relèvement à 30 ans de l'âge d'entrée en apprentissage
- Contribution aux travaux de restructuration extension du CFA interprofessionnel de la CMA du Loiret
- Contribution à la reconstruction du CFA de la CMA de Loir et Cher
- Adoption de mesures pour construire l'apprentissage de demain : ouverture de 5 nouveaux titres professionnels à la rentrée 2016 et lancement d'un appel à projets auprès des CFA pour le soutien, en 2017, d'outils de formation innovants, d'une offre de formation adaptée aux besoins des entreprises et d'un suivi renforcé des apprentis.

- Adoption de la carte des formations initiales pour la rentrée 2016
- Restructuration extension des ateliers bois du lycée George Sand à la Châtre
- Restructuration du clos et du couvert de l'externat du lycée Augustin THIERRY
- Réhabilitation du gymnase du lycée horticole de la Mouillère
- Restructuration du bâtiment C du lycée Pothier à Orléans
- Restructuration du LP Jeannette Verdier suite aux inondations du mois de juin 2016
- Mise en place et animation d'un travail sur l'approvisionnement de la restauration collective avec des denrées régionales.
- Poursuite des actions éducatives, de prévention santé et de soutien à la mobilité européenne dans les lycées et CFA
- Saisine des représentants de l'État pour la création de deux lycées dans les secteurs d'Epernon-Maintenon en Eure et loir et de Châteauneuf sur Loire pour le Loiret.

Aménagement – Environnement

- Adoption du nouveau cadre d'intervention « A VOS ID »
- Adoption des contrats de solidarité territoriale des Pays Beauce-Gâtinais en Pithiverais, Sologne Val Sud, Vendômois, Loire Val d'Aubois et Valençay en Berry
- Financement des travaux de reconstruction de l'EHPAD « la Bourdaisière » à Montlouis sur
- ■Mesures préparatoires à la construction, par la Région, d'un hangar aéronautique à l'aéroport régional Marcel Dassault à Châteauroux
- 🗖 Lancement des travaux d'élaboration du Plan régional de gestion des Déchets 🙀



- Lancement de l'appel à projets économie circulaire 2016
- Mise en œuvre de la transition énergétique en Région Centre Val de Loire : 20 M€ consacrés chaque année aux travaux d'isolation et au déploiement des énergies renouvelables dans les lycées — Étude pour la mise en œuvre d'un Service Public Régional de l'Énergie

Transports - Mobilité

- ■Transfert à la Région au le janvier 2017 de la compétence du transport interurbain, à la demande et gare routière : délégation provisoire de la compétence aux Départements pour la période du 1er janvier 2017 au 31 août 2017,
- Acquisition de 3 rames ATERX 73500 à la Région Grand Est
- ■Travaux d'aménagement des espaces intérieurs du bâtiment voyageurs de la gare de
- Contribution financière pour la réalisation d'un parking silo à la gare de Dreux
- Réalisation de la 1^{re} tranche d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare de
- Renforcement de l'alimentation électrique sur la ligne Paris/Chartres
- ■Résorption des friches ferroviaires pour l'aménagement des espaces publics du pôle d'échange multimodal de la gare de Dreux
- Aménagement des haltes ferroviaires de MARCHEZAIS-BROUE (28) et CINQ MARS LA PILE
- Étude projet de l'opération d'aménagement du nœud ferroviaire d'Orléans dans le cadre de la réouverture au trafic voyageur de la ligne Orléans-Châteauneuf

Culture - Sport

- Subvention à la ville de Bourges pour la construction de la Maison de la Culture
- ■Subvention au département d'Indre et Loire pour le renouvellement du parcours scénographique de la Cité Royale de Loches
- Subvention au département d'Eure et Loir pour les travaux de rénovation extérieure du Château de Maintenon
- Subvention au Département du Cher pour la réfection des toitures de l'abbaye de Noirlac
- Engagement de soutien à la SCIC OHE du bateau pour le rachat et la gestion de la salle de spectacle « le bateau ivre » à Tours
- Renouvellement du soutien aux institutions culturelles présentes en Région Centre : scènes nationales, ensembles de musique, compagnies de théâtre et de danse, Printemps de
- Subvention à l'AAJB pour le financement de son vélodrome à Blois
- Maintien du soutien aux clubs sportifs, aux athlètes et aux manifestations sportives

Tourisme

- Véloroute du Canal de Berry à vélo : programme 2016-2018 du syndicat du canal de Berry et de la communauté de communes d'Argenton sur Creuse
- Subvention au Département du Loiret : Travaux d'amélioration de la Loire à vélo
- Mise en œuvre de la véloroute de l'Indre à vélo sur le Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Soutien au projet de numérisation des itinéraires de randonnée pédestre
- Soutien à la batellerie de Loire : construction et rénovation d'une dizaine de bateaux traditionnels
- Convention de partenariat entre le CRT et les départements de Loir et Cher et d'Indre et Loire pour l'émergence d'un cluster « Tourisme, Patrimoine et Sites de visite »

La Région Centre-Val de Loire en action avec ses structures associées

Pour définir et mettre en œuvre ses stratégies et ses politiques publiques, la Région s'appuie aussi sur l'action de structures associées. Le nombre des partenaires avec lesquels la Région entretient des relations de proximité va au-delà de ces opérateurs. Toutefois, ces derniers se différencient notamment par :

- Une création à l'initiative de la Région ou conjointement avec
- **Des missions statutaires** en lien direct avec les politiques publiques régionales,
- ■Une représentation de l'institution régionale au sein des conseils d'administration.

La Région leur verse chaque année une dotation pour conduire les missions, objectifs et activités qu'elles proposent, et sur lesquels les deux partenaires s'engagent contractuellement.

Une Région participative et citoyenne

Une Région à l'écoute de ses concitoyens qui vous donne la possiblité d'aair

Une Région qui agit pour les emplois de demain et des salariés sécurisés et toujours mieux formés

Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi

énergétique

Une mobilisée pour formation adaptée pour tous

mobilisée pour emploi des

Budget: 1,82 M€ Effectif (ETP): 14 Subv.: 0,83 M€

Budget : 4,8 M€ Subv. : 2,4 M€ Budget : 2,51 M€ Subv. : 1,13 M€



Une Région attentive à sa jeunesse et à ses ainés

Une Région qui accompagne ses aînés

Une Région qui garantit la réussite éducative

Une Région attentive à la vie auotidienne des jeunes

Une Région

Une ieunesse engagée dans la citovenneté

et reconnue pour sa qualité de vie

Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel

Une Région qui et le sport pour tous Une Région qui rayonne

Une Région qui assure l'égalité des territoires

Une Région mobilisée pour la révolution

Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités

Budget : 0,32 M€ Effectif (ETP) : 4 (dont 2 MADR*)

Subv.: 0,13 M€

Budget: 1,28 M€

Subv.: 0,52 M€

Budget : 8,29 M€

Subv. : 2,64 M€

Budget: 9,67 M€ Effectif (ETP): 44,2 Subv. : 4,47 M€ Budget :

Budget: 3,98 M€ Effectif (ETP): 33,62 Subv.: 3,65 M€

Budget: 7,21 M€
Effectif (ETP): 69
(dont 1 MADR*) Subv.:1 M€

Budget: 7,02 M€

Subv.: 4,44 M€

une collectivité

les agents dialogue social

Budget : 0,115 M€

Subv. : 0,1 M€

Budget : 1,1 M€ Subv.: 0,9 M€

* Mis à disposition par la Région

L'ARITT

Association Régionale pour l'Innovation et les Transferts de Technologies en région Centre-Val de Loire

www.arittcentre.fr/

Favorise les partenariats recherche-industrie afin d'améliorer les mécanismes de transfert de technologie et de renforcer le potentiel innovateur des entreprises en région Centre-Val de Loire.

CENTRECO

Association de développement économique de la région Centre-Val de Loire

www.centreco.regioncentre.fr/

Contribue au développement économique et social de la région Centre-Val de Loire, en partenariat avec les acteurs concernés ; conduit une mission d'information, facilite l'expertise en matière de développement économique ; participe à la promotion de l'action et de l'image économique de la Région ; participe au développement international des entreprises de la région Centre-Val de Loire, par la présence sur les grands salons nationaux et internationaux.

Le GIP Alfa Centre

Groupement d'Intérêt Public Alfa Centre

www.alfacentre.org/

Stimule, facilite, construit de nouvelles coopérations entre les acteurs publics et socio-économiques intervenant dans le champ de l'emploi et de la formation, prenant en compte les mutations économiques et sociales ainsi que les approches territoriales.

L'Écopole de la région Centre-Val de Loire ecopole.regioncentre.fr/

Réunissant les associations régionales de protection de l'environnement et de gestion des espaces naturels et la Région, il sensibilise le public aux grands enjeux environnementaux, assure la professionnalisation des acteurs de l'environnement et la mise en œuvre d'un observatoire régional de la biodiversité.

La Mission Val de Loire (MVL)

Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire www.valdeloire.org/

Regroupant les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire, la mission coordonne, anime et participe à la mise en œuvre et au suivi du programme d'action « Val de Loire patrimoine mondial ». Elle assure la gestion du label Unesco, favorise l'appropriation du concept « Val de Loire patrimoine mondial », impulse des actions expérimentales et innovantes dans les domaines de l'environnement, de la formation, de la culture.

Le domaine régional de Chaumont sur Loire www.domaine-chaumont.fr/

Outre l'organisation du Festival des jardins, le domaine met en valeur le patrimoine du château et de son parc, au cœur du projet de Centre d'arts et de nature développé par sa direction. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement, en tant que site du « Val de Loire » inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. L'établissement sensibilise aux enjeux du paysage et développe des actions de formation.

CICLIC

L'Agence régionale du Centre-Val de Loire pour le livre, l'image et la culture numérique

www.ciclic.fr/

Issue du rapprochement des agences Livre au Centre et Centre Images, l'agence créée en partenariat avec l'État, contribue au développement des secteurs du livre, de l'image animée et de la culture numérique en région Centre-Val de Loire. Organisé en 6 pôles (Cinéma et audiovisuel, livre, patrimoine, diffusion, éducation et information, territoire et développement numérique), ses missions sont la formation, la sensibilisation des regards, la recherche pédagogique, la création, la diffusion culturelle, la conservation et la diffusion du patrimoine.

Le FRAC Centre

Fonds Régional d'Art Contemporain du Centre-Val de Loire www.frac-centre.fr/

Constitue, conserve, diffuse une collection d'œuvres et d'ensemble d'œuvres d'art contemporain ; participe au développement, à la diffusion et à la connaissance de toutes les formes de la création contemporaine ; sensibilise le public de la région Centre-Val de Loire à l'art contemporain.

Le CRT

Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire www.tourisme-pro-centre.fr/

Contribue à la définition de la stratégie et à la mise en œuvre de la politique du tourisme définie par le Conseil régional. Il assure les actions de promotion touristique de la région en France et à l'étranger et mène une mission d'observation de l'économie touristique.

L'aéroport Châteauroux Centre-Val de Loire www.chateauroux-airport.com/

Réalise, exploite, entretient, renouvelle, et assure le développement et la promotion d'ouvrages, terrains, bâtiments, installations, matériels, réseaux et services nécessaires au fonctionnement de l'aérodrome, aux activités aéronautiques, industrielles et de formation sur la plate-forme, et plus généralement à toutes autres activités contribuant au développement de l'aéroport.

LE GIP RECIA

Groupement d'Intérêt Public Récia (Région Centre Inter Active) www.recia.fr/

Centre de ressources et de compétences régional autour du numérique ; support d'expérimentations, de mutualisations et de prestations de services, animateur de la communauté régionale des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Centr'Achats

Met à disposition de ses adhérents des accords-cadres ou marchés à bon de commande, sans achat/revente. L'enjeu est de répondre à des besoins croissants d'optimisation de la dépense publique, en mutualisant les achats et les ressources de plusieurs acteurs publics. L'objectif est de réaliser des économies d'achats dans une démarche responsable, durable et respectueuse des fournisseurs et du tissu économique local ; mais également d'apporter un service et une expertise aux adhérents.

Le COS

Comité des Œuvres Sociales du personnel de la Région Centre-Val de Loire

Met en œuvre en faveur des agents adhérents, toutes les formes d'activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs, et fait bénéficier ses membres de tous les avantages qu'il peut négocier.





Une Région à l'écoute de ses concitoyens



Une Région qui vous donne la possibilité d'agir

Une Région participative et citoyenne

Depuis plusieurs années, la Région inscrit la construction de l'ensemble de ses politiques publiques dans le dialogue permanent avec les habitants et les acteurs socio-économiques de ses territoires.

Aujourd'hui, elle est consciente des défis démocratiques auxquelles elle est confrontée. Pour renforcer l'écoute de ses concitoyens et leur donner la possibilité d'agir, la Région réinvente les formes de participations.

En 2016, nous avons lancé la démarche « Faire vivre une démocratie permanente en Région Centre-Val de Loire ». Avec elle, la Région veut faire de la participation des citoyens et des acteurs locaux, le levier d'une démocratie renouvelée : il s'agit de faire une place plus grande à la co-construction des politiques régionales qui impactent la vie quotidienne des habitants et le devenir des territoires.

Elle a également poursuivi ses actions notamment avec le Conseil Régional de la Jeunesse qui donne aux jeunes la possibilité de dialoguer, de proposer, d'agir et de participer à la vie politique régionale. De la même manière, le Conseil Économique Social et Environnemental, représentant les forces vives de notre région joue un rôle d'éclaireur et apporte une vision complétant l'orientation fixée par l'Assemblée régionale.

Avec les États généraux de l'économie, du numérique ou encore de la culture, les Cordées du Territoire, le groupe Citoyen autour de la formation tout au long de la vie..., cette première année de mandature a placé le citoyen au cœur de la construction des politiques publiques régionales.

Les projets d'initiatives locales ont été renforcés, avec l'élargissement « ID en Campagne » devenu « À vos ID » qui permet à tous les territoires ruraux ou urbains d'en bénéficier et de renforcer l'implication des habitants dans les initiatives.

La solidarité entre les territoires n'est pas repliée sur le territoire régional. Elle s'inscrit également dans la construction européenne et la définition d'une Région d'Europe partenaire d'autres régions du monde. S'ouvrir au monde, créer et animer des partenariats durables, favoriser le développement de la citoyenneté européenne et de la solidarité internationale, fait de notre Région, un acteur qui porte en lui des valeurs de solidarité et d'ouverture aux cultures du monde.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 2 106 570 € pour le déploiement de ces ambitions.



Une Région à l'écoute de ses concitoyens

L'ambition est de faire de la participation des citoyens et des acteurs du territoire un enjeu majeur au service d'une démocratie permanente et vivante. Afin de donner une place plus grande à la coconstruction des politiques publiques régionales qui impactent la vie quotidienne et le devenir des territoires, chacun sera invité à donner son point de vue, à s'impliquer par ses initiatives. La Région y a consacré **75 860** € en 2016.



Charles FOURNIER,

11º Vice-président délégué, Démocratie, Initiatives Citoyennes, Développement rural, Coopération et Égalité

En 2016, la Région a renforcé les moyens d'associer les habitants et les acteurs locaux des territoires pour une région plus participative et citoyenne: en commençant par les états généraux de l'économie, de la culture ou du numérique. La co-construction de l'action publique tend à devenir un principe permanent et renforce la pertinence des décisions prises. Faisons vivre une démocratie permanente dans notre région!

DÉVELOPPER DES TERRITOIRES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Faisons vivre une démocratie permanente en région Centre-Val de Loire!



En juin 2016, la Région a fixé le cap de son action régionale en matière de démocratie participative pour la mandature 2015-2021. Elle s'est engagée à donner une nouvelle dimension participative à l'action régionale au travers de quatre axes de progrès démocratique : le développement de territoires de démocratie participative; l'amélioration des services publics par la participation

citoyenne ; le renforcement de la participation dans l'élaboration de ses schémas et politiques publiques et l'accompagnement des initiatives citoyennes. Pour concrétiser ces 4 orientations, la Région a lancé une concertation multi-acteurs innovante et inédite qui se poursuivra sur l'année 2017. Elle alimentera un rapport qui sera soumis aux élus régionaux en fin d'année.

CHIFFRES CLÉS

1 saisine du CESER

1 saisine du CRJ

CONSTITUTION DE

6 panels départementaux

pour le progrès démocratique

PRÉPARATION DE

23 Fabriks dans les bassins de vie

ouverture d'un portail de la participation www.democratie-permanente.fr

AMÉLIORER LES SERVICES PUBLICS PAR LA PARTICIPATION CITOYENNE

Installation du nouveau Conseil régional des jeunes (CRJ)



Le CRJ évolue avec des moyens dédiés et une ambition renouvelée : renforcer son autonomie, sa lisibilité et sa visibilité auprès des jeunes et dans les territoires, articuler son action à celle des acteurs régionaux mobilisés sur les questions de jeunesse, soutenir la dynamique de projet pour devenir un lieu d'expression et d'expérience démocratique.



CHIFFRES CLÉS





77 jeunes

lycéen.ne.s, étudiant.e.s, apprenti.e.s, engagé.e.s dans la vie active

originaires des 6 départements

âgés de 15 à 29 ans

investis dans 8 groupes-projets

sur les thèmes de l'information, l'orientation, l'économie, l'environnement et le développement durable, la citoyenneté et l'ouverture sur le monde.

CHIFFRES CLÉS

9 établissements engagés

6 lycées relevant du ministère de l'Éducation nationale

1 lycée du ministère de l'enseignement agricole

2 CFA

5 % par an du budget investissement et fonctionnement des lycées attribué aux projets

Lancement de l'expérimentation du budget participatif dans des lycées et des CFA



Depuis septembre 2016, l'ambition de la démarche est de susciter la construction de projets entre lycéen-ne-s, apprenti-e-s et communauté éducative, en accompagnant les établissements dans l'élaboration, le montage financier, la réalisation et le suivi. Cette nouvelle forme de participation citoyenne favorise le mieux vivre des jeunes.

RENFORCER LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE DANS L'ÉLABORATION DES SCHÉMAS ET DES POLITIQUES PUBLIQUES

Appui d'un groupe de citoyens contributeurs pour élaborer le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et d'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)

Pour connaître les besoins des habitants sur les thèmes « orientation-formation » et recueillir leurs idées pour améliorer les dispositifs, la Région a réuni cinq fois une trentaine de volontaires de tous les départements. Le groupe a défini des enjeux et des propositions présentés au Comité Régional Emploi Formation Orientation Professionnelle (CREFOP). Puis, sur la 1^{re} version du contrat, il a validé ou précisé ses attentes sur les engagements envisagés par le CREFOP.

États généraux de l'Économie



La Région fait du dialogue méthodique, organisé et transparent le grand principe d'élaboration et de pilotage de toutes ses politiques. C'est ainsi que le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation a été en grande partie établi sur la base des échanges des États généraux pour l'économie qui se sont tenus de février à septembre 2016 sous forme de 7 rassemblements complétés par des ateliers sur l'économie circulaire et l'égalité femme/homme.

CHIFFRES CLÉS

7 grands rassemblements

3000 entrepreneurs et acteurs économiques régionaux mobilisés



La mise en œuvre des priorités définies dans les différentes stratégies de la Région est possible dès lors que ces ambitions croisent des volontés locales. Aussi, la Région encourage la mise en dynamique des territoires notamment en suscitant des synergies entre les acteurs du territoire de la sphère privée comme publique. Ces collaborations doivent permettre d'initier et de structurer des initiatives porteuses de transformation sur le territoire. L'action régionale en matière de coopération décentralisée soutient également des projets structurants en direction de zones géographiques prioritaires et favorise sur le territoire régional le déploiement de la coopération et des valeurs de solidarité internationale. En 2016, la Région a mobilisé **2030710** €.

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES CITOYENNES

Adoption du nouveau cadre « A vos ID »





En plénière d'octobre 2016, la Région a adopté le cadre d'intervention « A VOS ID ». Succédant à ID

en campagne, le dispositif couvrira progressivement la région. Une large concertation a été conduite. La Région sélectionne une initiative au regard de son impact sur le développement du territoire, son caractère collaboratif et son inscription dans les enjeux thématiques identifiés.

CHIFFRES CLÉS

160 initiatives sélectionnées dont

31 en 2016

Près de 5 M€ réservés suite aux sélections d'initiatives, dont près de 0.9 M€ en 2016

3,8 M€ engagés au bénéfice d'initiatives, dont 1,1 M€ en 2016

Plus de 0,5 M€ engagés au titre du volet investissement

3º édition des rencontres « l'avenir s'invente dans les campagnes »

Cette 3º édition organisée à Nouanle-Fuzelier a traité de la question de la participation des habitants aux politiques publiques locales. Le village de la participation a permis aux participants de s'exprimer sur le sujet et de faire l'expérience d'outils originaux pour recueillir la parole des habitants.



150 participants

S'OUVRIR AU MONDE, À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET À LA CITOYENNETÉ EUROPÉENNE

Projet de coopération internationale soutenu par la Région : lycée Vaucanson au Maroc autour de l'énergie solaire

L'association Vauc'En Sciences a mis au point un procédé destiné à la distillation des eaux florales au Maroc utilisant l'énergie solaire et limitant ainsi les rejets de gaz à effet de serre. D'une technologie simple et peu couteuse le dispositif est accessible au plus grand nombre. Vauc'En Sciences a été sélectionné pour présenter ce projet dans le cadre de la COP 22 à Marrakech.

16° Rencontres de la coopération internationale en région Centre-Val de Loire



L'engagement international : une chance pour les jeunes. C'est autour de ce thème que se sont déroulées, en 2016, les Rencontres de la coopération. Sous un nouveau format, la journée a permis à des jeunes de valoriser leurs projets et aux participants d'exprimer leur vision de l'engagement en faveur de la solidarité internationale.



CHIFFRES CLÉS



FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La participation des citoyens dans la construction des politiques et le développement des initiatives citoyennes constituent des composantes fondamentales du développement durable. La Région souhaite ainsi faire de la participation un levier majeur pour répondre aux défis économique, environnemental et social.

Les avancées de la participation

Depuis des années, la Région crée le dialogue avec les habitants et acteurs du territoire pour élaborer ses politiques, au plus près des attentes et des besoins. En 2016, elle a organisé les États généraux de l'Économie (3000 participants), du Numérique (1500) et de la Culture (2500 en 2016).

Pour aller plus loin, la Région a lancé une démarche expérimentale et inédite en France pour faire vivre la démocratie permanente.

Des propositions seront recueillies en 2017 par le biais d'une tournée citoyenne sur les 23 bassins de vie de la région, de 6 panels départementaux, et de saisines du CESER, du Conseil régional des jeunes. Elles nourriront un rapport sur la démocratie permanente présenté aux élus régionaux fin 2017.

CHIFFRES CLÉS

7000 participants

sur les 3 états généraux

CHIFFRES CLÉS

Plus de 100 participants

Plus de 500 personnes accueillies au stand des MLCC

Attribution d'une subvention pour l'organisation des rencontres nationales du réseau des Monnaies Locales Complémentaires Citoyennes (MLCC)

Une monnaie locale complémentaire citoyenne a pour objectif de relocaliser les échanges économiques et de créer du lien social. Pour marquer le lancement de « la Lignière », qui est devenue la 60° monnaie créée en France, fonctionnant sur l'Indre et le Cher, le mouvement des MLCC a souhaité que ses 13° rencontres nationales se déroulent à Lignières.







Une Région qui soutient le développement des entreprises porteuses d'emploi



Une Région mobilisée pour la transition énergétique et écologique



Une formation adaptée pour tous



Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes

Une Région qui agit pour les emplois de demain, des salariés sécurisés et toujours mieux formés

Parce que l'emploi est plus que jamais une priorité, notre Région a renforcé son action en faveur du développement économique et de la formation.

L'année 2016 a été l'année de construction du renforcement de sa compétence en matière de développement économique. Ces nouvelles responsabilités s'ajoutent à celles dans le domaine de l'orientation et de la formation pour constituer un puissant levier pour l'emploi et le développement des entreprises et des services.

La Stratégie du développement économique a été élaborée au cours de l'année 2016 à travers les États Généraux de l'Économie et de l'Emploi. Elle a retenu la création de la nouvelle agence régionale de développement économique Dev'Up afin de simplifier l'action publique en faveur de l'innovation et du développement de toutes les entreprises. La structuration des filières et des réseaux d'entreprises a été confortée. Le soutien aux projets d'innovation encouragé notamment avec un nouvel appel à projet innovation en direction des PME.

Engagée pour la transition énergétique et écologique, la Région favorise l'accompagnement des entreprises dans la transition énergétique, le développement de l'économie circulaire et l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments. Elle accompagne fortement le développement de l'agriculture biologique.

Face aux projets de recrutements des entreprises et aux besoins de formation des demandeurs d'emploi, la Région

répond par l'orientation tout au long de la vie et la formation des jeunes et des demandeurs d'emploi.

En 2016, inspirée des consultations des acteurs économiques et des partenaires sociaux, la stratégie d'achats de formation a été orientée par les conclusions des États Généraux de l'Emploi et de l'Économie et des Cordées du territoire.

Ainsi la politique d'achats de formation a-t-elle été refondée afin de s'adapter en continu aux évolutions des besoins des entreprises. Le Fonds Réactif Emploi Formation a vu ses moyens renforcés.

La mobilisation en faveur de l'enseignement supérieur s'est traduite par la modernisation des locaux universitaires. La Région a maintenu ses efforts pour la recherche avec le programme Ambition Recherche et Développement 2020. La concertation sur le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation (SRESRI) a été lancée. Son objectif : bâtir une Région des Savoirs, de la Recherche et de l'Innovation.

S'orienter, se former conditionnent le maintien ou l'accès à l'emploi notamment des jeunes. Pour mobiliser encore plus les entreprises pour l'accueil des apprentis, nous avons augmenté le réseau régional des développeurs de l'apprentissage.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 214 620 860 € pour le déploiement de ces ambitions.



Soutenir le développement des entreprises porteuses d'emploi

L'emploi reste au cœur de toutes les préoccupations et demeure notre priorité absolue. Ce sont les entreprises qui ont la première des responsabilités en matière de développement économique et de créations d'emplois. Notre ambition affichée est de leur fournir le meilleur environnement possible pour atteindre cet objectif. C'est dans cet esprit que nous favorisons la mise en réseaux des entreprises et que nous soutenons avec force l'innovation sous toutes ses formes. La Région a consacré **58 517 870** € en 2016 pour répondre à ce défi.



Harold HUWART,

5° Vice-président délégué, du Développement Économique, de l'Économie Sociale et Solidaire et de l'Agriculture

La loi NOTRe ayant clarifié les règles du jeu, notre Région a décidé d'aller très vite pour renforcer sa compétence pour le développement économique. 2016 a été consacrée à l'élaboration du SRDEII, après une large concertation et plus de 3000 acteurs rencontrés. Il en ressort une stratégie claire dotant la Région d'une agence économique unique et renforcée, d'une stratégie claire en matière d'aides économiques et d'outils financiers.

TAVORISER LA MISE EN PLACE DE RÉSEAUX, DE CLUSTERS, DE PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ ET DE FILIÈRES

Adoption CAP BOVIN VIANDE 3e génération

La Région, la Chambre régionale d'agriculture et les acteurs de la filière ont signé un contrat de filière autour de trois enjeux: l'adaptation de l'offre régionale au marché et la création de valeur ajoutée ; la pérennisation de la filière et son renouvellement en confortant la place de l'éleveur et les abattoirs de proximité ; l'organisation et la qualité de vie au travail, la maîtrise technico-économique.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 3 M€

de crédits Région sur 4 ans, autant de FEADER



2º édition concours régional « Entrepreunariat au féminin » Centre-Val de Loire



Depuis 2014, le Conseil Régional a lancé, en partenariat avec l'État et la Caisse des Dépôts, un plan d'actions régional pour la promotion de l'entrepreneuriat au féminin. Une des actions phares de ce plan consiste à organiser un concours régional entièrement dédié aux femmes créatrices afin de permettre la mise en valeur des parcours remarquables de femmes entrepreneures.

CHIFFRES CLÉS

69 candidatures

4 prix

12 lauréates



• FAVORISER TOUTES LES INNOVATIONS

Appel à Projets Innovation

Depuis 2013, l'appel à projets « Innovation » est venu compléter les actions de la Région pour soutenir et développer l'innovation, facteur de dynamisme et de création d'emplois. Les objectifs de ce dispositif sont doubles :

- d'une part, accélérer l'identification et le montage de projets d'innovation, coopératifs ou non, portés par les PME/TPE des secteurs de l'industrie et des services,
- d'autre part, cette opération a vocation à faciliter l'accès aux outils de soutien à l'innovation en proposant un accompagnement technique et financier adapté.

En proposant une démarche simple et attractive, cette troisième édition a connu un très grand succès avec 235 fiches d'intention déposées, 206 dossiers présélectionnés et 180 dossiers complets. Le jury a sélectionné 130 projets.

CHIFFRES CLÉS

180 projets déposés

130 projets lauréats

12 M€ fonds régionaux

6,3 M€ fonds FEDER

Agence Régionale d'Innovation et de Transfert de Technologie



Pour la dernière année avant sa fusion avec Centréco, l'ARITT a continué son action de terrain au service des entreprises innovantes (450 visites), des laboratoires publics et des membres du réseau régional de l'innovation.

Ce réseau, animé par l'ARITT, a suivi plus de 2000 PME en 2016, ce qui a contribué à faire du 3º Appel à Projet Innovation (API) un franc succès. L'originalité de son action en direction de l'Europe a permis au Centre Val de Loire de remporter, pour la première fois de son histoire, le pilotage d'un projet de coopération interrégionale regroupant 11 régions de 9 pays.

Enfin, l'objectif des 1500 entreprises innovantes recensées prévu dans le PO FEDER a été dépassé avec 4 ans d'avance.



CHIFFRES CLÉS

1712 diagnostics innovation Croissance Centre réalisés

1543 entreprises innovantes enregistrées dans la base

818 préconisations réalisées en 2016

9e Conférence régionale de l'innovation avec 632 participants

2 projets INTERREG EUROPE gagnés (Beyond EDP et ELISE)

♦ ACCOMPAGNER LES PME/PMI DANS LEUR DÉVELOPPEMENT À L'INTERNATIONAL ET VERS L'INDUSTRIE DU FUTUR

Appel à projets « Usine du Futur »

Cette année a été consacrée au pilotage des plans de développement des entreprises lauréates de l'Appel à Projet « Usine du Futur ». Dans le prolongement des diagnostics 360°, les actions retenues ont été suivies par les équipes de la Région, des CCI et du CETIM. Les premiers projets ont avant tout porté sur les thématiques suivantes : stratégie, modernisation/optimisation/sécurisation des procédés de fabrication, management et formation des salariés, et mise en place de technologies propres et sobres. L'intervention de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail a été très appréciée des dirigeants d'entreprises et a notamment permis de mieux intégrer le facteur humain dans des projets parfois très orientés sur la technologie.

CHIFFRES CLÉS

34 lauréats

à l'appel à projets « Usine du Futur »

29 projets d'investissements

30 projets de formation



CALLOW STATE OF THE PARTY AND ASSOCIATION OF

CENTRÉCO



CENTRÉCO participe activement au développement et à la promotion économique de la région Centre-Val de Loire en partenariat avec les acteurs économiques

régionaux. En 2016, 8 nouvelles opérations sur les 41 actions ont été réalisées au titre du programme de Centrexport notamment en décoration intérieure, en viticulture ou encore en nouvelles technologies. Par ailleurs, la prospection mutualisée d'investisseurs au Canada et au Benelux a été poursuivie. La promotion des produits © du Centre s'est organisée autour d'opérations commerciales en grandes et moyennes surfaces en partenariat avec les réseaux consulaires, d'animations sur des salons gastronomiques valorisant les produits et le développement du site internet © du Centre ainsi que d'une page Facebook dédiée.

CHIFFRES CLÉS

41 actions collectives à l'international (Centrexport)

391 participations d'entreprises régionales

4 nouvelles études sectorielles

162 adhérents à la <u>Signature régionale</u> © du <u>Centre</u> :

producteurs, artisans, transformateurs et restaurateurs



Une Région mobilisée pour la transition énergétique et écologique

La Région Centre Val de Loire a vu ses compétences en matière d'environnement renforcées par la loi Notre d'août 2015. Chef de file en matière d'énergie, la Région confirme son ambition d'engager une démarche de préfiguration d'un Service Public Régional de l'Énergie en partenariat avec les acteurs concernés. Elle s'est par ailleurs, dans une logique d'économie des ressources, saisie de sa nouvelle compétence en matière de planification de la prévention et la gestion des déchets régionaux et a souhaité mobiliser les partenaires de l'économie, de l'économie sociale et solidaire, du monde associatif, les collectivités pour initier des premières réflexions sur l'économie circulaire. La Région a mobilisé **18 263 220** € en 2016 dans ce sens.



Benoit FAUCHEUX, 3° Vice-président délégué, de la Transition Énergétique et de l'Environnement

La transition énergétique s'articule autour de 3 priorités : la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables. C'est là, ainsi que dans l'économie circulaire, que se trouvent les emplois du futur. Nous avançons vers une plus grande souveraineté énergétique et réduisons notre dépendance à des pays fournisseurs de pétrole, de gaz, d'uranium et de métaux/minéraux qui ne respectent pas les droits de l'Homme.

1 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le cursus de formation proposé dans les plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE)

Cinq territoires déploient une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) de l'habitat (Pays Gâtinais-Agglomération de Montargis, Agglopolys, Pays Touraine Côté Sud, PETR Perche et Pays Vendômois). Pour développer les compétences en matière de rénovation énergétique complète et performante à coût maîtrisé, les PTRE proposent aux entreprises du bâtiment un cursus de formation-action de 88 h, complémentaire du module Feebat Renov pour mieux maîtriser les questions de ventilation, étanchéité à l'air, migration de vapeur dans les parois et apprendre à travailler en groupement. Une boîte à outils « structuration juridique des entreprises » a également été élaborée par le collectif FFB, CAPEB, CRMA, Arbocentre, Envirobat, DREAL.

CHIFFRES CLÉS

23 Bureaux d'études thermiques engagés dans l'action collective régionale

12 groupements d'entreprises constitués au sein des PTRE (60 entreprises)

ACCOMPAGNER LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE VERS L'AGRO-ÉCOLOGIE

Développement de l'agriculture biologique

La Région a apporté un soutien à Bio Centre de 350 863 € pour son projet d'association à caractère interprofessionnelle pour le développement de l'agriculture biologique, des circuits de proximité, de l'artisanat, de l'industrie et de la distribution agroalimentaires AB. La Région accompagne aussi les groupements départementaux sur la promotion de l'AB, la restauration collective, les relations avec l'aval, les filières locales, la vente directe.

CHIFFRES CLÉS

61 200 € pour les 6 groupements départementaux d'agriculture biologique





CAP Arboriculture

La Région, la Chambre Régionale d'Agriculture et les acteurs de la filière ont signé un contrat de filière axé sur l'innovation, l'expérimentation, l'émergence de nouvelles productions comme la noix, le renouvellement et la protection des vergers et la modernisation des équipements. Il s'agit aussi d'améliorer le renouvellement des générations et le recours à la main d'œuvre permanente et saisonnière.

CHIFFRES CLÉS

1386 000 € sur 4 ans

UNE AMBITION DE

316 hectares de plantation

SOUTENIR L'ÉCONOMIE VERTE

Lancement de l'appel à projets Économie circulaire 2016



Les objectifs de l'appel à projets « Économie Circulaire en région Centre-Val de Loire » sont d'une part d'accélérer l'identification et le montage de projets en lien avec l'économie circulaire et d'autre part, de développer des synergies organisationnelles entre différents acteurs régionaux.

En 2016, 6 projets ont été lauréats : 4 de ces projets ont été soutenus par la Région, dont 2 cofinancés par la Région Centre-Val de Loire et l'ADEME Centre-Val de Loire. Cette 3º édition a permis d'accompagner des projets de création ou d'installation de ressourceries ainsi que la CRMA pour la mise en place d'un programme de sensibilisation des artisans à l'économie circulaire.

CHIFFRES CLÉS

SUBVENTIONS RÉGIONALES:

102216 € en fonctionnement

26 055 € en investissement

Journée technique économie circulaire du 21 juin 2016

Dans le cadre des États Généraux de l'Économie et en préfiguration des travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets, incluant un plan régional d'action en faveur de l'économie circulaire, une journée de travail sur cette thématique a été organisée.

L'objectif était de construire collectivement des propositions pour alimenter l'élaboration de ces documents de planification. Cette journée s'est articulée autour de trois ateliers :

- ATELIER N° 1: Éco-conception et économie circulaire dans les filières
- Ecologie Industrielle et Économie circulaire : quelle organisation territoriale et quelles échelles pour l'économie circulaire ?
- L'organisation de l'accompagnement collectif et individuel des porteurs de projets : montée en compétence et mise en réseau.



CHIFFRES CLÉS

Une centaine de participants

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



Appel à projets bâtiment : aide à la copro la Prairie avec projet géothermie

En 2016, la Région et l'Europe ont apporté une aide de 998 000 € dans le cadre de l'appel à projets « bâtiment démonstrateur en efficacité énergétique », pour la rénovation énergétique de la copropriété « la prairie » située à St Jean la Ruelle composée de 302 logements. Construite en 1965, celle-ci n'avait jamais été réhabilitée. Elle est par ailleurs concernée par un plan de sauvegarde dans la mesure où une grande partie des ménages sont très modestes. L'isolation de toute l'enveloppe du bâtiment et la mise en place d'une géothermie sur nappe sont prévues : ces travaux ambitieux doivent débuter dès 2017. Le bâtiment, classé B sur l'étiquette énergie après réhabilitation, devrait permettre d'éviter chaque année l'émission de 862 tonnes de CO2.

Lancement de l'étude Service Public Régional de l'Énergie SPRE



En 2016, la Région a lancé une étude pour la mise en place d'un Service Public Régional de l'Énergie avec pour objectif d'optimiser les actions de la Région en faveur du développement des énergies renouvelables et de la rénovation énergétique des logements et des bâtiments publics et d'envisager la création d'un opérateur de tiers financement.

La Région se prononcera à l'automne 2017 sur le choix des outils. La mise en place d'un service public dédié à l'efficacité éneraétique s'appuiera sur un réseau de plateformes territoriales pour accompagner le particulier dans ses travaux de rénovation énergétique. Pour accroître le développement des énergies renouvelables, la Région s'est déjà engagée à encourager la mobilisation de l'épargne citoyenne.

CHIFFRES CLÉS

133 Energetis particuliers

80 Energetis Collectivités

73 projets de rénovation de bâtiments publics Plan Isolation

(2757 400 € de subventions régionales aux travaux)

23 LAURÉATS CONCOURS MA MAISON ECO 11 rénovations et 12 constructions

8 lauréats

Appel à projets méthanisation

Une formation adaptée pour tous

La Région a proposé tout au long de l'année 2016 des parcours personnalisés de formation professionnelle à des jeunes et des adultes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle. Cette offre de formation, souple et adaptée, a notamment permis de lutter activement contre le chômage, de sécuriser les parcours professionnels des actifs et de répondre aux besoins des entreprises. La Région a mobilisé **73 394 500** € en 2016 dans ce sens.



Isabelle GAUDRON, 4° Vice-présidente déléguée Formation Professionnelle, Insertion et Orientation

En 2016, après les 6 États Généraux de l'économie et les 23 Cordées du territoire, la Région Centre-Val de Loire a pu programmer des formations qui répondent pleinement tant aux besoins des demandeurs d'emploi qu'à ceux des entreprises de formation. À l'écoute des besoins en compétences de l'économie régionale et réactive dans ses achats de formation grâce à une réorganisation de ses procédures d'achat, la Région s'engage pour l'insertion professionnelle durable des demandeurs d'emploi.

DÉVELOPPER LA QUALIFICATION DES ACTIFS NOTAMMENT PAR UNE OFFRE DE FORMATION EN INTERACTION FORTE AVEC L'ÉCONOMIE RÉGIONALE ET PAR UN ACCÈS FACILITÉ ET GARANTI

Plan « Un million de formations pour les personnes à la recherche d'un emploi »



La Région a été une des premières à s'investir avec l'État et les partenaires sociaux dans la mise en œuvre du Plan « Un million de formations pour les personnes en recherche d'emploi ». Elle s'est engagée à former, avec Pôle Emploi, près de 42 000 demandeurs d'emploi soit 12 000 de plus qu'en 2015. Des « Cordées du territoire » ont permis sur chacun des 23 bassins de vie de repérer les besoins de compétences des publics et ceux attendus par les entreprises. Un bus « Une formation pour un emploi » a permis d'accueillir plus de 1700 visiteurs dont 250 ont été immédiatement inscrits à des sessions de formation. Ce Plan a notamment pris appui sur les actions du Fonds ré-Actif Emploi-Formation doté de 10 M€ en 2016.

CHIFFRES CLÉS

82,8 M€ (BP) pour la formation

des demandeurs d'emploi et salariés fragilisés

345 ACTIONS DE FORMATION QUALIFIANTE, 125 ACTIONS DE PRÉ-QUALIFICATION POUR 12 590 demandeurs d'emploi

stagiaires de la formation professionnelle

24150180 € de rémunération

versée dont 5 010 800 € au titre des compétences transférées de l'État vers les Régions à compter du 1er janvier 2015 (rémunération des stagiaires en Centre de Pré-Orientation / Centre de Rééducation Professionnelle, des personnes sous-main de justice).

301 actions de formation

aux savoirs de base prévues pour plus de 27 847 places de formation





GIP Alfa Centre

En 2016, le GIP Alfa Centre a poursuivi les actions déjà engagées tout en se situant dans un contexte évolutif d'élaboration du prochain Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) duquel sa feuille de route émergera. Cette année, le GIP a contribué fortement aux différents travaux d'élaboration du contrat, que ce soit à travers la préparation des ateliers thématiques (décrochage; alternance; formations sanitaires et sociales; lutte contre l'illettrisme et savoirs de base) ou dans l'élaboration du diagnostic partagé du contrat, en lien avec les producteurs de données partenaires.



CHIFFRES CLÉS

ORFE

11 sessions de sensibilisation accompagnement autour de l'outil ORIOM

12 panoramas de territoires

23 diagnostics emploi-formation pour les cordées du territoire « emploi-formation »

1 diagnostic territorialisé

réalisé avec la DIRECCTE pour l'élaboration du CPRDFOP

CARIF INFORMATION

400 000 visites sur le site ÉTOILE

4 200 personnes conseillées après appel du 0800 222 100

CARIF ANIMATION-PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS DE LA FORMATION DE L'ORIENTATION ET DE L'EMPLOI-INSERTION

1191 professionnels formés, sensibilisés



S'APPUYER SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE POUR RENFORCER LES COMPÉTENCES ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES



Anne BESNIER, 10° Vice-présidente déléguée Enseignement Supérieur et Recherche

L'année 2016 a été consacrée à l'évaluation des appels à projets « Ambition Recherche Développement 2020 » préalable au lancement de la seconde phase qui doit déboucher sur des résultats en matière de développement économique. D'importantes opérations immobilières prévues au CPER ont été lancées : la réhabilitation de l'IUT Jean Luthier à Tours et la modernisation de la halle des sports de l'UFR STAPS d'Orléans.

CHIFFRES CLÉS

RÉHABILITATION DE L'IUT DE BOURGES

6 M€ dont 1,7 M€ de la Région

1062 étudiants

IUT de Bourges

La Région, l'État, l'Agglomération Bourges Plus et le Département du Cher ont signé fin 2016 la convention de financement des travaux de l'IUT de Bourges. Cette opération inscrite au contrat de plan 2015/2020 consiste à réhabiliter et à mettre aux normes d'accessibilité et énergétiques les bâtiments. Coût de l'opération : 5 M€.

Préalablement, une opération d'agrandissement et de réhabilitation de la halle de recherche de l'IUT a été menée en 2016 pour accueillir les laboratoires de l'ancienne faculté des sciences. Cette opération a été financée dans le cadre de la convention Département du Cher/Région pour un montant total de 1 M€.

Projets de Sciences Humaines et Sociales (SHS) de biomédicaments

Les chercheurs en SHS s'intéressent à l'acceptabilité économique et sociale des biomédicaments dans le cadre du programme ARD 2020 alors même que les biosimilaires (génériques des biomédicaments) arrivent progressivement sur le marché. En donnant la parole aux patients lors des états généraux sur les biosimilaires organisés à Tours en 2015 et 2016 ou lors de tables rondes sur les enjeux des biomédicaments, des messages de communication clairs ont été définis. Parallèlement aux travaux scientifiques menés par les chercheurs, ces débats publics réunissant des associations de patients, des professionnels de santé et la communauté scientifique ont permis d'associer les citoyens aux réflexions sur l'acceptabilité des biomédicaments.



CHIFFRES CLÉS

ARD

Biomédicaments : 7 M€

Projet SHS : 571000 €

ÉTATS GÉNÉRAUX 3 MAI 201620 associations,
80 participants



Une Région mobilisée pour le premier emploi des jeunes

Qu'il s'agisse de formation initiale, de formation professionnelle continue, la Région porte une attention particulière aux parcours des jeunes et aux conditions dans lesquelles ils peuvent exercer leur droit à la formation. Avec une carte des formations dynamique, résolument tournée vers les métiers porteurs et les secteurs en développement, la collectivité apporte des moyens adaptés pour faciliter l'insertion des jeunes. La Région a mobilisé **58 517 870** € en 2016 dans ce sens.



Cathy MUNSCH-MASSET, 2º Vice-présidente déléguée, Éducation et Apprentissage

Pour que chaque jeune accède à une qualification et pour répondre aux besoins en compétences de nos territoires, informer, orienter, accompagner et former sont nos priorités. L'éducation est une source d'émancipation individuelle, vecteur de justice sociale et d'égalité. Les formations suivies et les diplômes obtenus par la voie scolaire ou par l'apprentissage doivent être en phase avec l'emploi car l'insertion professionnelle est la condition de l'autonomie de notre jeunesse et de son intégration dans notre société.

INFORMER ET ORIENTER AFIN DE FACILITER L'INSERTION

Service public régional de l'orientation : Une interconnaissance des acteurs qui monte en puissance



Présents sur l'ensemble du territoire régional depuis 2015, les acteurs du SPRO ont consacré leurs efforts en 2016 à des actions d'interconnaissances, à l'élaboration d'outils communs et à la formation des conseillers des structures du SPRO. Ces actions permettent de garantir un égal accès au service de conseil et d'information pour s'orienter tout au long de sa vie, quelle que soit sa situation.

CHIFFRES CLÉS

EN LIEN AVEC L'ORFE, 12 PRÉSENTATIONS DE LA SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES **AUX CONSEILLERS SPRO**

6 rencontres régionales

des coordinateurs du SPRO

Plus de 400 conseillers

participant aux rencontres d'interconnaissance



CHIFFRES CLÉS

29 postes

617 000 € de crédits régionaux

Un réseau régional des développeurs de l'apprentissage

La Région se mobilise pour favoriser l'accès des jeunes à l'apprentissage en structurant sur le territoire régional un réseau de développeurs de l'apprentissage-alternance. Les partenaires de l'apprentissage (Chambre de Métiers, CCI, CFA...) recrutent ces développeurs avec le soutien financier régional. Leur rôle est de promouvoir l'apprentissage auprès des entreprises afin d'accroître le nombre de contrats d'apprentissage conclus sur son territoire pour faciliter l'accès à la qualification pour les jeunes.

DÉVELOPPER UNE CARTE DES FORMATIONS PROFESSIONNELLES DYNAMIQUE

Carte des formations professionnelles initiales

L'élaboration de cette carte pour la rentrée 2016, avec 38 nouvelles formations sous statut scolaire et apprentissage, a été guidée par l'exigence d'accueil de tous les publics (y compris les plus fragiles), la construction de nouveaux parcours de formation et l'opportunité de compléter l'offre régionale sur des domaines professionnels insuffisamment pourvus.

CHIFFRES CLÉS

24 nouvelles formations dans les CFA (+324 places)

14 nouvelles formations

dans les lycées (+179 places)

CHIFFRES CLÉS

INDUSTRIES CULTURELLES

104 milliards €, 6 % de la VA en France

En région 14 225 personnes

travaillent dans la culture

La part de l'emploi culturel représente

1.4 % de l'emploi total en région

Plateforme pour les métiers de la culture – action pour l'emploi et la formation dans le secteur culturel et artistique

La Fédération Régionale des Acteurs Culturels Associatifs Musiques Actuelles (FracaMa) développe une plateforme permanente et collaborative pour co-construire une stratégie collective en matière d'emploi, de formation et d'économie dans le domaine de la culture : la plateforme emploi-formation-compétences culture, nommée « Métiers culture » dont le site est metierculture.fr

O GARANTIR UNE PREMIÈRE QUALIFICATION POUR TOUS LES JEUNES

Enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis

Une enquête annuelle sur l'insertion des apprentis est menée par le Rectorat auprès des apprentis ayant achevé leur formation (10 000 apprentis chaque année). Cette enquête concerne tous les secteurs professionnels et tous les diplômes du CAP au master et permet de répondre aux attentes et aux préoccupations des acteurs de la formation professionnelle notamment la question du devenir professionnel des apprentis. Cette enquête nationale permet d'établir des comparaisons interrégionales et fournit des indicateurs pertinents aux instances régionales ainsi qu'aux branches professionnelles, aux partenaires sociaux et aux établissements de formation.

CHIFFRES CLÉS

Enquête auprès de 7 000 jeunes

Cette enquête assurée par le Rectorat permet de faire passer le taux de réponse de 38 % à 65 %

Budget consacré à cette enquête $18\,275$ \in





FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région Centre-Val de Loire est pleinement mobilisée pour favoriser le développement de modes de production et de consommation plus soutenables comme en témoignent son soutien à l'agriculture biologique ou au tourisme durable. Au travers du Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation, elle accompagne fortement les transitions énergétiques, écologiques. La responsabilité sociétale et environnementale constitue par ailleurs un marqueur fort de ce schéma.

Orientations de l'économie circulaire du Schéma Régional de Développement économique, d'Innovation et d'Internationalisation

L'économie circulaire permet une réduction considérable de la consommation des ressources naturelles pour rendre nos entreprises moins dépendantes aux matières premières en voie de raréfaction. C'est une véritable opportunité pour le développement d'une nouvelle économie et de ce fait, est reconnue comme un élément clé de la transition écologique et énergétique dans le SRDEII. Parmi les principales orientations du schéma en matière d'économie circulaire, on peut retenir la nécessité de travailler sur

les comportements des entreprises afin de les sensibiliser aux bénéfices de cette démarche, l'intérêt à soutenir l'innovation technologique et l'éco-conception, l'importance d'encourager les projets de réemploi, réparation mais également d'optimiser la gestion des flux des entreprises par l'écologie industrielle et territoriale. Afin d'anticiper sur les nouveaux métiers à venir, la Région l'intégrera dans ses outils existants et à venir en matière d'emploi et de formation.

LES TROIS PILIERS CLÉS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



La responsabilité sociétale des entreprises (RSE) comme marqueur pour guider l'action de la Région

Lors de l'élaboration du SRDEII, il est apparu essentiel, compte tenu des mutations profondes que connaît notre société, d'inscrire nos ambitions dans les principes du développement durable. C'est dans cet esprit que la responsabilité sociétale des entreprises a été retenue comme marqueur pour guider notre action et la rendre

Ressources humaines Comportements sur les marchés Comportement d'entreprise Droits humains Engagement sociétal Environnement

visible. L'engagement de l'entreprise dans une démarche RSE est une démarche volontaire qui implique de trouver un équilibre entre enjeux économiques, sociaux, environnementaux et sociétaux dans ses activités. Elle permet de répondre aux attentes de l'ensemble de ses parties prenantes (collaborateurs, clients, fournisseurs, actionnaires, acteurs du territoire...). La mise en œuvre de ce principe de responsabilité irriguera chacune des actions déclinant de manière opérationnelle le schéma.





Une Région qui accompagne ses aînés



Une Région qui garantit la réussite éducative pour tous



Une Région attentive à la vie quotidienne des jeunes



Une jeunesse engagée dans la citoyenneté du 21° siècle

Une Région attentive à sa jeunesse et à ses aînés

La Région Centre-Val de Loire poursuit sa mobilisation pour l'épanouissement des jeunes et ses actions en faveur des aînés.

Donner à l'ensemble de notre jeunesse les clés de la réussite éducative fait partie de l'ADN de notre région. C'est afin de donner aux jeunes de notre région les meilleures chances de construire leur parcours de vie avec un bagage solide que nous développons l'accès aux ressources pédagogiques, aux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire, à l'usage du numérique.

Notre action se traduit également par un investissement important pour garantir de bonnes conditions d'études à l'ensemble de nos lycéens, apprentis et étudiants. En parallèle nous poursuivons notre politique de soutien au logement et à l'hébergement des jeunes et nous nous engageons pour la santé grâce au dispositif régional de prévention et de promotion de la santé. Tout cela avec un objectif constant majeur pour notre région : réduire les inégalités.

Parce que nous croyons en notre jeunesse, nous souhaitons favoriser son autonomie en lui donnant la possibilité de parfaire son apprentissage de la citoyenneté et son émancipation. Aussi accompagnons-nous les jeunes dans leurs initiatives citoyennes, pour leur permettre de renforcer leur engagement et de développer leur sens critique. Nous les encourageons également en leur rendant accessible la découverte de l'Europe à travers les dispositifs régionaux Trans'Europe Centre.

Parallèlement, parce que nous voulons faire de notre région un territoire solidaire pour toutes les générations, nous pour-suivrons les politiques envers nos aînés, en maintenant notre participation à la création et à la rénovation des lieux de vie adaptés au vieillissement et en encourageant les formations aux métiers des services à la personne.

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 307 132 190 € pour le déploiement de ces ambitions



Une Région qui accompagne ses aînés

La Région a mobilisé **15 015 530** € en 2016 pour répondre au défi de la cohésion sociale et territoriale et développer la solidarité en direction des personnes âgées, en particulier dépendantes, en forte croissance en Centre Val de Loire. Notre action, en direction de la formation professionnelle des soignants notamment à domicile, des structures d'accompagnement de nos aînés, et d'un hébergement digne pour les personnes âgées dépendantes, répond à la fois à des enjeux économiques, sociaux, et d'aménagement du territoire régional.



Anne LECLERCQ, 6° Vice-présidente déléguée, Formations Sanitaires et Sociales et Santé

L'important effort en matière d'investissement dans les instituts de formations sanitaires et sociales s'est poursuivi avec l'extension et la restructuration de l'ERTS d'Olivet et avec la création de la plateforme de Bourges. L'année 2016 a vu la poursuite du dispositif des formations décentralisées d'aide-soignant et la montée en puissance de la formation des masseurs kinésithérapeutes à Orléans.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ DE SERVICE AUX PERSONNES

Formation aide à domicile

La Région a proposé 1225 places de formation (qualification ou premiers gestes professionnels) pour répondre aux besoins de recrutement de ce secteur d'activité porteur pour l'économie régionale. 66 % des personnes formées sont en emploi 6 mois après la fin de la formation.



CAP'Asso



Au travers de son dispositif CAP ASSO, la Région accompagne chaque année les associations œuvrant dans le domaine des services à la personne. C'est le cas en 2016 de l'association AABRAYSIE DEVELOPPEMENT, cette Régie de quartier, créée en 1997 œuvre sur Saint Jean de Braye. Elle développe plusieurs activités: ménage,

transport à la demande en conventionnement avec la SETAO et l'agglomération (Abraysie bus) et gère un chantier espaces verts/propreté urbaine. Le poste financé est un poste d'encadrant technique.

◆ ACCOMPAGNER LES SOLUTIONS D'ADAPTATION DU LOGEMENT ET DE L'HÉBERGEMENT AU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Soutien aux projets de construction, restructuration d'Établissements d'hébergements pour personnes âgées dépendantes (EPHAD)

Dans le cadre des conventions Région/Départements 2015-2020, la Région a souhaité prolonger son soutien aux projets de construction ou restructuration d'EHPAD. 27 M€ y sont réservés.

En 2016, les EHPAD qui ont fait l'objet d'un soutien se situent à Châteauroux (G. Sand et St-Jean), Langeais, Montlouis/Loire et Richelieu. À noter par ailleurs que la Région a mandaté en 2016 plus de 3 M€ au titre des précédentes conventions.





CHIFFRES CLÉS

3373830 € engagés en 2016

5 EHPAD soutenus en 2016

249 lits financés

CHIFFRES CLÉS

Plus d'1 M€ réservée

268 450 € engagés, dont 138 475 € en 2016

399 foyers soutenus,

0,5 M€ réservés

Adaptation de logements au vieillissement

Pour favoriser le maintien à domicile, la Région accompagne des dispositifs notamment d'adaptation de logements au vieillissement dans le cadre des conventions Région/Département 2015-2020, aux côtés des Départements.

Sur l'Indre, le Programme d'intérêt général vise les propriétaires occupants de plus de 60 ans ainsi que les personnes handicapées.

Sur l'Indre-et-Loire, la Région et le Département ont adopté en 2016 les modalités communes d'intervention en faveur de l'adaptation du parc public social, après concertation avec les bailleurs. Un fonds s'élevant au total à 1 M€, financé à parité, est donc désormais mis à disposition des organismes HLM. Les travaux financés découleront des préconisations définies par un ergothérapeute.



Une Région

qui garantit la réussite éducative pour tous

La réussite éducative des jeunes est au cœur des ambitions régionales. La Région mobilise ses ressources pour venir en appui aux établissements de formation et leur ouvrir l'accès à des dispositifs de soutien à leurs propres projets dans un contexte d'évolution régulière des attentes et des besoins du secteur éducatif. 14 443 630 € ont été investis par la Région pour les actions phares telles que l'accès aux ressources pédagogiques, le renforcement des usages du numérique et la lutte contre le décrochage scolaire.



Cathy MUNSCH-MASSET, 2° Vice-présidente déléguée, Éducation et Apprentissage

Formation et qualification sont les clefs de la bonne insertion des jeunes. C'est une condition essentielle du développement durable de notre région. Nous voulons permettre à chaque jeune de bénéficier d'un parcours qualifiant qui réponde à ses attentes et se déroule dans les meilleures conditions. L'enseignement professionnel fait l'objet de tous nos soins car il ouvre à de nombreux jeunes un accès au premier emploi.

♦ FOURNIR UN ACCÈS AUX RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET À LA MOBILITÉ

L'aide au premier équipement professionnel

Cette aide s'adresse aux élèves de certaines filières commençant une première année professionnelle en CAP, bac pro, baccalauréat technologique ou en brevet de technicien en LP ainsi qu'aux apprentis des CFA. Mais aussi, aux élèves aide-soignants en IFSI et aux élèves aide-médico-psychologiques. Elle permet de participer à la première acquisition des outils et/ou de la tenue vestimentaire et offre ainsi aux familles une aide précieuse.



CHIFFRES CLÉS

7014 LYCÉENS418 595 €

6 999 APPRENTIS 255 135 €

1105 AIDES-SOIGNANTES / AIDE-MÉDICO-PSYCHOLOGIQUES 33150 €

La gratuité des ressources pédagogiques

Pour tenir compte des besoins en ressources pédagogiques propres à chaque établissement et du développement de pratiques pédagogiques nouvelles, la Région a fait évoluer le dispositif de gratuité. Elle interroge chaque année les lycées sur leurs besoins individuels et soutient ceux souhaitant remplacer tout ou partie des supports papiers par des ressources numériques.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES 81000 élèves chaque année

BUDGET 2016

890800 € Financement pour 13 établissements de ressources numériques (manuels numériques, presse en ligne, accompagnement scolaire, base de données en ligne...)

♦ RENFORCER L'USAGE DU NUMÉRIQUEDANS LES APPRENTISSAGES

Développer l'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques

CHIFFRES CLÉS

35 CFA et 18 écoles bénéficient du réseau La Région a fait du développement du numérique dans les pratiques pédagogiques une priorité au service de la qualité de la formation des apprenants. Pour accompagner les équipes des centres de formation d'apprentis et des écoles du sanitaire et social aux opportunités

offertes par le numérique, la Région met en place un plan régional de formation. En 2016, ce sont 261 formateurs de CFA et 174 formateurs du sanitaire et social qui ont bénéficié du plan régional de formation pour lequel la Région a consacré 164 000 €.



1 LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE



Assure ta rentrée

Pour la onzième année, l'opération Assure ta rentrée destinée à accueillir et conseiller tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans, issus de collège, lycée ou CFA, sans diplôme et sans solution de formation à la rentrée s'est une nouvelle fois déroulée sur tous les départements de la région Centre-Val de Loire.

CHIFFRES CLÉS

10 réseaux d'acteurs mobilisés

3173 jeunes repérés sans solution

540 jeunes venus aux opérations

63 % des jeunes

ont une solution positive à l'issue de cette opération

CHIFFRES CLÉS

16 000 visites de suivi en entreprises

17 postes de médiateurs

20800 heures groupes d'accompagnement pédagogique

3,775 millions d'€

de crédits régionaux mobilisés

un taux moyen de reussite à l'examen

supérieur à 80 %

Accompagnement pédagogique des apprentis en difficulté

La Région veille à ce que l'apprentissage soit un tremplin pour l'accès à la qualification pour des jeunes en situation scolaire et sociale fragile. Dans ce cadre, la Région développe de nombreux programmes visant à accompagner les jeunes en difficulté: modularisation et individualisation des parcours, suivi des apprentis en entreprise, accès aux savoirs de base, lutte contre les abandons en cours de formation, développement de l'utilisation des TIC.



La réussite éducative est indissociablement liée à la vie quotidienne des jeunes : la qualité des lieux de formation mais aussi l'accès à des solutions d'hébergement et la réduction des inégalités. La Région Centre-Val de Loire met à disposition des projets immobiliers majeurs pour notre territoire et prolonge le développement de la plateforme e-logement en partenariat avec le GIP Alfa Centre. En 2016, la Région a investi **272 870 160** €.



Cathy MUNSCH-MASSET, 2° Vice-présidente déléguée, Éducation et Apprentissage

Afin de maintenir des lieux de formation de qualité et avec l'objectif de construire deux nouveaux lycées pour répondre à la hausse démographique, nous avons lancé la démarche « Inventons ensemble les lycées et CFA du futur » : bâtiment responsable, pédagogie innovante et usages numériques, approvisionnement local de qualité pour la restauration scolaire. Autant de projets et d'actions mis en œuvre pour permettre à nos lycées et CFA d'offrir aux jeunes de notre région un cadre de vie et d'apprentissage propice à leur réussite.

PROPOSER DES LIEUX DE FORMATION DE QUALITÉ

Halle bois et ateliers de maintenance du lycée GAUDIER-BRZESKA à Saint Jean de Braye



Ces deux bâtiments ont été construits pour accueillir les métiers du bois du lycée Gaudier-Brezska et les ateliers des agents de l'Équipe Régionale d'Exploitation Énergétique des Lycées (EMOP), de l'Équipe Mobile d'Ouvriers Professionnels

(EREEL) et du Service Numérique Éducatif (SNE) de la Collectivité. Leur principe de conception s'est appuyé sur l'usage important du bois, un niveau de performance énergétique élevé, un cadre de vie de grande qualité et valorisant pour les élèves et l'usage important de matériaux naturels.



CHIFFRES CLÉS

5 000 m² de surfaces construites

15 M€ d'Investissement

1ER PRIX OBTENUS POUR CES OUVRAGES:

Palmarès Régional de la Construction Bois 2016 en Région Centre Val de Loire

Palmarès 2015 des Bâtiments Biosourcés

Livraison du nouveau CFA du BTP de Blois et restauration des ateliers de maintenance automobile et des locaux de formation de prothèse dentaire au CFA Interpro d'Orléans

La Région se mobilise pour offrir aux jeunes des lieux de formations modernes et adaptés à l'évolution des métiers et des pratiques pédagogiques. À la rentrée de 2016, le nouveau CFA du bâtiment de Blois a ouvert ses portes et s'inscrit dans une dynamique de construction durable : chaudière bois, toiture végétalisée, éclairage naturel... La Région a aussi lancé le projet de restructuration des ateliers de maintenance automobile et des laboratoires de formation de prothèse dentaire du CFA d'Orléans.



CHIFFRES CLÉS

CFA DU BÂTIMENT DE BLOIS

Montant total de l'opération : 24,7 M \in

Financement régional : 9,75 M€

1000 apprenants

CFA INTERPROFESSIONNEL D'ORLÉANS

Montant total de l'opération : 9 M€

Financement régional : 8,1 M€

600 apprenants

♦ SOUTENIR L'ACCÈS À UN LOGEMENT OU À L'HÉBERGEMENT

Soutien à l'hébergement temporaire des apprenants, via l'aide aux Foyers de Jeunes et à l'intermédiation locative

2 projets phares de Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) ont connu une actualité forte en 2016 :

- L'Hôtel de l'Alternance à Tours qui a ouvert en septembre, doté de 45 logements, une capacité de 60 personnes et qui présente un taux de remplissage de 84 % sur les 4 premiers mois de fonctionnement
- La mise en chantier du Foyer de Jeunes Travailleurs situé rue de Sours à Chartres, avec 89 logements prévus et une livraison début 2018.

Complémentaire à l'offre FJT, pour mesurer le besoin en milieu rural ou diversifier l'offre en secteur urbain, un parc de logements en sous-location est mis à disposition des jeunes âgés de 16 à 30 ans pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale. La Région accorde un soutien forfaitaire pour sécuriser la gestion de ce parc.

CHIFFRES CLÉS

450 000 € accordés

(dont 225 000 € versés en 2016) pour l'Hôtel de l'alternance

890 000 € engagés

pour le nouveau FJT de Chartres (dont 534 000 € versés en 2016)

43 logements en sous location

gérés par des associations agrées URHA,

1 nouveau logement

a été capté en 2016 sur Orléans



? RÉDUIRE LES INÉGALITÉS



« Lycéens, Apprentis, bien dans sa tête, bien dans son corps »

La Région mène une politique dynamique globale de promotion de la santé en faveur des jeunes en lycées, LP, MFR et CFA. À travers des rencontres régionales, la mise à disposition d'outils, la formalisation de partenariats et l'appel à projet « Lycéens, Apprentis, bien dans sa tête, bien dans son corps », cette politique contribue à la mutualisation des expériences, au développement de projets répondant à des problématiques de terrain et à l'amélioration du climat scolaire.

CHIFFRES CLÉS

88 projets de lycées,

LP et MFR financés à hauteur de 267 590 €

Pour mener plus de 500 actions au bénéfice de près de

30 000 jeunes

CHIFFRES CLÉS

2285 apprenants

ont bénéficié d'une bourse d'études pour un montant global de 8,1 M€

3606 demandes

avaient été déposées

LE TAUX DE BOURSIERS A ÉTÉ DE 31 % POUR LES APPRENANTS DU SECTEUR SANITAIRE,

soit 1711 étudiants sur un effectif total de 5500

ET DE 38 % POUR LES APPRENANTS DU SECTEUR SOCIAL,

soit 574 étudiants

sur un effectif total de 1500 étudiants

384 APPRENANTS ONT BÉNÉFICIÉ PAR AILLEURS DE L'ÉCHELON MAXIMUM

<u>à</u> 6 600 € par an,

échelon le plus élevé parmi ceux mis en place par les Régions

Le montant moyen annuel de la bourse par personne a été

de 3 543 €

Bourses aux apprenants du sanitaire et social

Dans le cadre de ses compétences sur les formations sanitaires et sociales, le Conseil régional attribue des bourses d'études aux élèves et étudiants inscrits dans l'un des 23 instituts de formation du secteur sanitaire et social agréés et financés par la Région.

Ces aides sont attribuées aussi bien aux jeunes en poursuite de parcours scolaire qu'aux demandeurs d'emploi dont une très grande majorité est en reconversion professionnelle.





La collectivité contribue au développement des opportunités d'apprentissage de la citoyenneté pour les jeunes de son territoire. En 2016, elle poursuit son engagement au travers de dispositifs reconnus pour leur qualité permettant aux établissements de formation de monter des projets de mobilité européenne ou des projets collectifs favorisant les rencontres et l'ouverture au monde des jeunes citoyens. La Région a mobilisé **4802870** € cette année.



Cathy MUNSCH-MASSET, 2° Vice-présidente déléguée, Éducation et Apprentissage

L'apprentissage de la citoyenneté contribue activement à l'accès à l'autonomie de notre jeunesse. Les valeurs du vivre ensemble, si menacées dans cette période complexe, sont au cœur des actions éducatives que nous développons. La construction de soi et l'émancipation s'enrichissent de la connaissance de l'autre, de l'attention aux solidarités et du respect de la planète.

ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

« Radio Lycée » la radio des lycéens



« Radio Lycée », la radio itinérante conçue et animée par des lycéens, permet de fédérer les élèves, internes ou externes, les équipes éducatives et tous les partenaires des lycées, autour d'une opération éducative collective qui favorise l'expression de la citoyenneté.

CHIFFRES CLÉS

4 « Radio Lycée »

3093 élèves concernés



RENFORCER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Projet du lycée Jean Zay autour du thème de la Mémoire de la Shoah dans le cadre du partenariat avec le Land de saxe Anhalt

Dans le cadre de la dynamique créée autour du projet « Mémoires croisées » conduit avec le Land de Saxe-Anhalt, le lycée Jean Zay d'Orléans met en pratique les outils qui ont été développés de manière collaborative entre enseignants français et allemands. Les liens établis avec des établissements du Land ont permis à 48 élèves d'appréhender la Shoah sous l'angle de l'interculturalité et de la construction d'une culture de la paix en Europe.

CHIFFRES CLÉS

48 lycéens de Seconde et Première

4 enseignants

SUBVENTION

900 € pour un budget global de 8100 € (Co-financement TransEurope Centre)

CHIFFRES CLÉS

DATE DE CRÉATION DU JUMELAGE 1975

10 jeunes du Blanc de 13 à 18 ans et 3 animateurs, anciens participants, de 19 à 24 ans 11 jeunes de Bechhofen de 13 à 16 ans et 3 animateurs

SUBVENTION

1000 € pour un budget global de 9889 € (Co-financement OFAJ)

Rencontre de 21 jeunes français et allemands pendant l'été 2016

Du 6 au 20 août 2016, le Comité de jumelage Le Blanc-Bechhofen a permis à 21 jeunes français et allemands de se rencontrer et d'échanger sur leurs valeurs européennes. Après une semaine à Bechhofen, les jeunes ont séjourné une semaine dans le Parc Naturel Régional de la Brenne. À travers des activités sportives, culturelles ou linguistiques les jeunes ont pu apprécier l'environnement local et découvrir les défis liés à sa protection.

€) FAVORISER LA MOBILITÉ EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE



Euro-Métiers

Le dispositif Euro Métiers Centre concerne la mobilité professionnelle européenne. Porté par la Région au bénéfice de 60 établissements (lycées et CFA), il s'appuie et est cofinancé par le programme européen Erasmus +. Il a concerné le financement de 640 stages en entreprise en Europe effectués par 348 lycéens et 292 apprentis.

CHIFFRES CLÉS

640 stages en entreprise en Europe

1331000€

dont 608660 € de fonds européens

Trans'Europe « Apprentis »

En 2016, la Région a permis à 205 apprentis inscrits dans 8 CFA de bénéficier d'une mobilité d'une semaine dans un pays de l'espace européen. Construits autour de projets pédagogiques, ces séjours ont permis aux apprentis d'enrichir leurs connaissances professionnelles tout en découvrant la culture des pays visités.

Trans'Europe « Lycéens »

La collectivité s'adresse aux lycéen-ne-s à travers trois dispositifs de mobilité regroupés sous la mesure « Parcours d'Europe ». Au-delà de l'expérience personnelle et professionnelle, ces mobilités favorisent la solidarité entre jeunes et l'émergence d'une citoyenneté européenne composante du "bien vivre ensemble". Les dispositifs Trans'Europe Centre et Actions Internationales permettent de découvrir un pays européen en approfondissant les matières enseignées en classe.

CHIFFRES CLÉS

5 093 lycéens en ont bénéficié

oour un budget de 1713 560 €

Mobi-Centre

La Région accompagne financièrement les étudiants qui doivent, dans le cadre de leur cursus, suivre une partie de leur formation ou effectuer un stage dans un pays étranger. La mesure est basée sur l'attribution d'un crédit temps personnel à chaque étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Centre-Val de Loire.

CHIFFRES CLÉS

environ 2 000 étudiants bénéficiaires



FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région est très engagée depuis 2010 dans la réduction des dépenses énergétiques de son patrimoine scolaire et a poursuivi sa politique d'efficacité énergétique au travers des différents outils que sont le contrat de performance énergétique, ses programmes d'investissement aux objectifs dédiés à ce sujet, ses équipes en régie et son soutien aux établissements en agenda 21. Cet engagement sur la durée est seul garant de résultats tangibles.

Agenda 21 dans les lycées

Qu'il s'agisse de poursuites d'agenda 21 ou de projets indépendants, les lycées se sont emparés de la thématique du développement durable à travers le dispositif Lycéens Citoyens. Il permet aux élèves de s'investir dans des actions très concrètes en lien avec leur cadre de vie : réalisation de mobilier en matériaux recyclés, préservation de l'eau, réalisation de jardins potagers en permaculture.

Investissement Bâtiment à Énergie Positive : Internats du lycée Voltaire à Orléans

L'internat du lycée Voltaire à Orléans, construit à la fin des années 1960, ne répondant plus aux exigences fonctionnelles et techniques actuelles, a orienté le choix de reconstruire un nouvel ensemble de bâtiments d'un niveau de performance BEPOS, qui produit plus d'énergie qu'il n'en consomme. Il accueille, depuis novembre 2016, 330 internes lycéens et BTS des lycées Voltaires et Gauguin dans des espaces bien plus adaptés et fonctionnels. Des vitrages performants, une ventilation double flux, la récupération des calories des eaux grises, un puits canadien, des chauffeeau solaires, des panneaux photovoltaïques font de cet ouvrage un démonstrateur technique des conceptions et réalisations à venir.

CHIFFRES CLÉS

Second ouvrage régional BEPOS,

après le bâtiment « Vie Scolaire » du lycée Jean Zay à Orléans

PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE 130 % des besoins

RÉDUCTION DES SURFACES CONSTRUITES DE PRÈS DE

2 400 m² par rapport aux bâtiments existants, soit un gain de 33 %

19,4 M€ d'investissement immobilier







Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces



Une Région mobilisée pour la révolution numérique



Une Région qui assure l'égalité des territoires



Une Région qui accompagne la culture et le sport pour tous

Une Région solidaire, attractive et reconnue pour sa qualité de vie



Une Région qui rayonne



Une Régionui protège et valorise
son patrimoine naturel
et culturel

Notre Région est attractive et enviée pour son cadre de vie, la beauté de ses paysages et de son patrimoine, la richesse de sa biodiversité, son dynamisme associatif, sportif et culturel.

Assumant pleinement son rôle dans l'aménagement de son territoire, la Région a conforté en 2016 sa compétence en matière de mobilité et de transports, comme l'illustrent trois réalisations majeures, l'adoption du Schéma d'accessibilité programmé du service régional de transport, la réouverture aux voyageurs de la ligne Chartres-Voves, ainsi que la réalisation d'actions décisives pour le fret ferroviaire.

Avec la même volonté d'égalité territoriale, la Région a engagé en 2016 les États généraux du numérique, afin de définir un cadre cohérent, ambitieux et partagé pour les usages et les services numériques.

Parce que les outils numériques transforment les métiers, la Région s'est engagée pour des formations numériques de qualité, présentes partout sur son territoire.

La qualité de la vie en région Centre-Val de Loire repose aussi sur un maillage dense de villes et de villages qui proposent un haut niveau d'équipements publics et de services publics. La Région y contribue à travers ses politiques territoriales, avec des priorités fortes comme la santé.

Ainsi avons-nous maintenu nos efforts en faveur de la création de Maisons de Santé pluridisciplinaire avec fin 2016, 69 projets de MSP financées par la Région, un objectif de 100 MSP d'ici à 2021 et la formation d'un plus grand nombre de professionnels de santé.

La révision du Contrat de plan État-Région a permis d'obtenir une dotation supplémentaire de 10 M€ pour investir dans des domaines essentiels à l'attractivité et la compétitivité de notre région.

La Région a poursuivi et maintenu son soutien en direction de la culture et du sport. Cela se traduit par le soutien à de nombreux lieux et structures de création, l'émergence de propositions innovantes, de rencontres culturelles et le soutien aux infrastructures sportives.

Pour conforter le développement du tourisme en Centre-Val de Loire, nous faisons de l'emploi dans le secteur touristique une priorité, en soutenant les investissements dans les hébergements, les vélos-routes, la qualité d'accueil et l'information de nos touristes.

Pour préserver notre cadre de vie exceptionnel, notre mobilisation pour la protection et la valorisation de notre patrimoine naturel et culturel est sans faille. Préserver la biodiversité et les ressources naturelles est au cœur de nos priorités. Cette année a vu le lancement de l'Agence régionale de la biodiversité.

Enfin, face à une actualité difficile, nous avons voté un plan d'urgence pour venir en aide aux victimes des inondations, expression de notre volonté de placer la solidarité au cœur de toutes nos politiques

La Région Centre-Val de Loire a mobilisé 342 910 050 € pour le déploiement de ces ambitions.

Une Région qui fait le pari du ferroviaire et des mobilités douces

Face à des enjeux de mobilité plus stratégiques que jamais, la Région Centre-Val de Loire a fait de 2016 une année charnière. Nous avons poursuivi notre effort dans nos compétences historiques que sont le transport TER avec notamment la mise en place de comptes Twitter d'information en temps réel pour les usagers ou la réouverture historique de la ligne Chartres-Voves et sommes allés audelà, notamment avec une stratégie de préservation du fret capillaire qui fait figure d'exemple en France. Mais l'effort a aussi porté dans la préparation intense du transfert des lignes interurbaines et scolaires pour reprendre au mieux ces compétences et accueillir les nouveaux agents dans les meilleures conditions possibles. Les premières réflexions sur le schéma de mobilité et de desserte ont également nourri ces derniers mois. La Région a mobilisé **194 299 950** € en 2016.



Philippe FOURNIE, 9° Vice-président délégué, Transports et Intermodalité

Avec la préparation du transfert des transports interurbains et scolaires ainsi que la négociation de reprise des trains d'équilibre du territoire, l'année 2016 fut celle de la transition pour la politique transports de la Région : en passant d'un offre centrée sur le ferroviaire, notre Région change de dimension et s'est préparée, à assurer ses nouvelles missions. Nous avons par ailleurs travaillé pour mettre en place des services nouveaux à destination des usagers.

DÉVELOPPER LES SERVICES À L'ENSEMBLE DES USAGERS

Le Schéma directeur d'accessibilité – agenda d'accessibilité programmée du service régional de transport

L'enjeu de l'accessibilité est de permettre à tous les citoyens, quelles que soient leurs déficiences, d'accéder au service régional de transport. Cet agenda d'accessibilité programmée, approuvé par l'assemblée régionale en 2016, permet de planifier sur les 9 prochaines années (2017-2025) les opérations de mise en accessibilité des infrastructures et des services de transport régional.

CHIFFRES CLÉS

Plus de 46 M€ de travaux.

cofinancés à 50 % (et plus) par la Région Centre-Val de Loire

Approbation de la convention de financement des investissements dans les gares pour la période 2016-2017

Améliorer les services offerts et l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite des bâtiments voyageurs : tels sont les objectifs de la convention qui permettra le remplacement du système de sonorisation de la gare de Montargis et l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments gares de Epernon, Nogent-le-Rotrou, Maintenon, Vendôme Ville, Amboise, Chevilly et St-Amand Montrond.

CHIFFRES CLÉS

630 500 € d'investissements

financés à 100 % par la Région Centre-Val de Loire

ONFORTER LE RÉSEAU FERROVIAIRE RÉGIONAL

Réouverture de la ligne Chartres-Voves au trafic des voyageurs (infrastructure + acquisition de matériel)

La ligne ferroviaire Chartres-Voves, fermée au transport de voyageurs depuis 1942, a été réouverte le 12 décembre 2016. Les travaux ont été financés à hauteur de 65 M€ par la Région Centre-Val de Loire et l'État. Pour cette nouvelle desserte, la Région a procédé à l'acquisition de 3 rames thermiques. L'inauguration de la ligne a eu lieu le 7 janvier 2017.

CHIFFRES CLÉS

3 aller/retour par jour

20 min. pour relier Voves au cœur de l'agglomération chartraine

120 km/heure en vitesse commerciale





Fret de proximité

L'année 2016 a donné lieu à la rénovation de deux lignes ferroviaires, Vendôme-Montoire et Blois-Villefrancoeur dans le Loir-et-Cher. Elles ont bénéficié d'un plan de financement innovant, la Région et le chargeur apportant chacun 30 % de subvention. Au total, 7,2 M€, dont 2,1 M€ de subvention régionale, ont été investis en faveur de la pérennité du fret ferroviaire.

CHIFFRES CLÉS

180 000 tonnes de marchandises par an, soit 13 000 camions en moins sur la route

RENFORCER L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE PAR UN RÉSEAU STRUCTURÉ MULTIMODAL

Les Pôles d'échanges multimodaux de Chartres et Dreux

Les agglomérations de Chartres et de Dreux sont à l'initiative de projets d'aménagement de leur pôle gare qui visent l'amélioration de l'intermodalité, l'un des leviers pour renforcer l'attractivité des modes collectifs. Le financement régional a porté :

- à Dreux, au titre du CPER 2015-2020, sur la réalisation d'une opération d'acquisition foncière, de libération/reconstitution ferroviaire et la réalisation d'un parking en silo,
- à Chartres, au titre du CPER 2015-2020 et de la politique régionale d'aménagement des gares, sur une opération de libération/ reconstitution ferroviaire et l'aménagement du bâtiment voyageurs de la gare.

CHIFFRES CLÉS

Près de 5 M€ engagés

par la Région Centre-Val de Loire en faveur de l'aménagement des pôles d'échanges des gares de Chartres et de Dreux

CHIFFRES CLÉS

Une autorisation de programme de 0,300 M€ créée

pour la réalisation du schéma régional de desserte

Étude relative au schéma de dessertes

Dans le cadre de la reprise des réseaux départementaux de transport routier et de trois lignes d'équilibre du territoire, la Région a décidé de mener une étude visant à construire un réseau de transport collectif cohérent et efficace intégrant dessertes ferroviaires et routières. Les premières adaptions de l'offre de transport interviendront dès 2019.



mobilisée pour la révolution numérique

Face aux mutations engendrées par la digitalisation de la société, l'objectif stratégique de la Région est, au-delà de la question des infrastructures, de construire et d'animer les acteurs du numérique, s'appuyant sur un socle de valeurs et un cadre éthique. La Région doit pouvoir soutenir et fédérer les acteurs, accompagner et valoriser les initiatives et expérimentations, et surtout permettre une diffusion accrue de la culture numérique par une compréhension de ses enjeux. En 2016, la Région a investi 15 811720 €.



Dominique ROULLET, 7° Vice-président délégué, Aménagement, du Territoire et Numérique

Face à une situation de blocage entre acteurs locaux, la Région Centre-Val de Loire s'est fortement investie pour qu'une solution opérationnelle rapide émerge pour le Très Haut Débit, préalable indispensable à toute politique numérique. Les usages n'ont pas été oubliés, avec l'organisation des États Généraux du Numérique qui ont permis de réunir l'ensemble des acteurs pour élaborer notre Stratégie numérique.

1 IDENTIFIER LES GRANDS ENJEUX DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET DÉFINIR UN CADRE STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE DE LA RÉGION

États généraux du numérique

Après avoir construit une stratégie ambitieuse dans le domaine des infrastructures numériques avec un engagement à couvrir 70 % de la population en très haut débit, la Région a engagé en 2016 une démarche de concertation afin d'élaborer sa Stratégie Régionale des Usages et Services Numériques qui sera soumis au vote courant 2017. Pour l'élaborer, la Région a réuni des États généraux du numérique entre juin et octobre 2016.

CHIFFRES CLÉS

Près de 100 contributions

sur le site plateforme de concertation et plus de 1000 avis sur les contributions

1500 acteurs auditionnés et

rencontrés lors des 12 réunions des communautés (Formation ; Éducation ; Territoire et Citoyenneté ; Santé) Près de 500 participants à la journée régionale du 19 octobre 2016

25 exposants, 10 artistes

au premier salon des initiatives numériques du 19 octobre 2016

l partenariat unique

en France d'une Région avec le Conseil National du Numérique

1 ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE

Création d'un fonds d'investissement pour le développement régional des entreprises

La Région a souhaité contribuer au lancement d'un nouveau fonds d'investissement, capable de favoriser l'émergence de start-up, créatrices d'entreprises et d'emplois, autour de l'écosystème lié à la French Tech.

Ce fonds régional d'investissement, géré par la société de gestion GO CAPITAL, sera d'au minimum 21 millions d'€ dont 2 M€ de la Région complété par 1 M€ de FEDER.

CHIFFRES CLÉS

6 domaines d'excellence ciblés

(agroenvironnement, tourisme, objets connectés, biomédicaments, innovation sociale, logistique et e-commerce)



DÉVELOPPER LES MISES EN RÉSEAU DES ACTEURS ET DES LIEUX DE PARTAGE ET D'EXPÉRIMENTATION

Inauguration des lieux TOTEM de la French Tech Loire Valley

La démarche French Tech Loire Valley, lancée en 2015, a permis de fédérer les acteurs du numérique en région Centre-Val de Loire. Dans le cadre de cette initiative, les agglomérations de Tours et Orléans, avec l'appui de la collectivité régionale, ont souhaité créer 2 lieux totems d'exception :

- le site MAME, incubateur de Tours et future Cité du Numérique
- le site du Lab'O, incubateur d'Orléans

Ces deux sites TOTEM, véritables accélérateurs de start-ups ont été inaugurés simultanément le 10 juin 2016. La Région Centre-Val de Loire a contribué à la réhabilitation du site MAME à travers l'octroi d'une subvention de 2150000 €. Le Lab'O, incubateur de très grande taille a quant à lui bénéficié d'une subvention régionale de 3000000 €, soit 20 % du coût global du projet.





CHIFFRES CLÉS

2 accélérateurs de start-ups de 14 000 m² chacun

Un vivier numérique de

3400 entreprises

300 événements organisés





GIP RECIA



Le GIP a proposé courant 2016 une plateforme e-administration baptisée « SOLAERE » (Solution d'administration électronique régionale) disponible 24h sur 24 et 7j sur 7 à l'ensemble de ses membres. Il accompagne les collectivités dans la mise en place de ces outils (formation, accompagnement à l'usage, soutien en cas de difficulté). Cette plateforme propose 6 outils de base : tiers de télétransmission vers hélios, vers Actes, parapheur électronique, porte

document nomade des élus, profil acheteur, mail sécurisé. Le GIP RECIA a expérimenté d'autres prestations en 2016 comme la certification de signature électronique, les agendas partagés, ou encore les outils de co-rédaction de documents. Fin 2016, 36 collectivités se sont engagées dans la première phase, l'objectif est d'atteindre 150 collectivités en 2017.

1 INTÉGRER LES IMPACTS DU NUMÉRIQUE DANS LES FORMATIONS EXISTANTES ET DÉVELOPPER DES FORMATIONS DÉDIÉES AUX MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Grande École du Numérique et Programme Régional de Formation

Dans le cadre de son ler appel à projets « Grande École du Numérique », l'État a labellisé 171 formations dont 6 concernent le Centre-Val de Loire. Compte tenu des enjeux de la transition numérique, la Région a accompagné de façon très volontariste cette dynamique en cofinançant 48 places de formation (développeur logiciel, designer Web...) au profit de demandeurs d'emploi.

Celles-ci se sont ajoutées aux 145 places de formation qualifiante déjà prévues par la Région dans son Programme de Formation, afin de répondre aux besoins de compétences exprimés par les entreprises dans les domaines de l'informatique et du numérique. Parmi celles-ci, 36 places ont été mises en place au titre du Fonds réActif emploi-formation afin d'accompagner la croissance des emplois dans ce secteur.



CHIFFRES CLÉS

6 formations labellisées dans le cadre du 1er appel à projets « Grande École du Numérique »

48 places de formation cofinancées

Une Région qui assure l'égalité des territoires

Pour mettre en œuvre sa politique d'aménagement équilibré du territoire, la Région a investi 79768510 € afin de privilégier le dialogue et la concertation, pour construire une vision partagée des enjeux et des priorités d'action. Elle est déclinée au plus près des habitants, avec un dispositif Ambitions 2020 désormais engagé sur chacun des bassins de vie. La Région dispose d'un puissant dispositif contractuel (CPER, CPIER, Conventions Région-Département, CRST) qui donne les moyens de mise en mouvement de chacun des territoires, urbains comme ruraux, et de l'ensemble des acteurs qui les font vivre.



Dominique ROULLET, 7° Vice-président délégué, Aménagement du Territoire et Numérique

Face à une carte intercommunale qui évoluait, la Région Centre-Val de Loire a souhaité être un pôle de stabilité pour assurer la pérennité des projets qui émergent, restant ainsi le premier partenaire des collectivités locales pour leurs réalisations. La démarche Ambition2020 du bassin de vie de Châteaudun ainsi que les premières réunions sur celui de Loches ont permis de montrer les attentes et nourriront nos réflexions pour le futur Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires.

DIALOGUER ET CONTRACTUALISER AVEC LES PARTENAIRES AUTOUR DE PRIORITÉS PARTAGÉES

CHIFFRES CLÉS

19 CRST validés fin 2016, dont 6 en 2016

197 M€ réservés dont 45,3 M€ en 2016

32 M€ engagés dont 17 M€ en 2016



Point d'étape sur la mise en œuvre du CPER et du CPIER (2015-2020)

En 2016, un premier avenant au CPER a été signé. Son objectif principal était de stabiliser les plans de financements de certaines opérations qui n'étaient pas arrêtés lors de la signature du contrat. Ce travail de stabilisation est le résultat d'une concertation engagée par le Préfet de Région et le Président de Région avec les Départements et les Agglomérations. L'objectif est de permettre un engagement plus rapide des actions. 15 M€ supplémentaires ont été mobilisés par l'État dans le contrat et 2,3 M€ par la Région.

Point d'étape sur les signatures Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST)

Les CRST concernent désormais la moitié de l'espace régional avec 19 programmes d'actions validés dont 3 concernant des agglomérations (Tours, Orléans et Montargis). Ces programmes reflètent des priorités régionales fortes : plus de 33 M€ pour l'énergie et la biodiversité ; 32 M€ pour la rénovation urbaine et le logement social ; 42 M€ pour le développement économique dont 12,2 M€ pour le THD et 16,4 M€ pour l'accueil d'entreprises ; 48 M€ pour le mieux-être social, dont 31 M€ pour les équipements sportifs et culturels et 5 M€ en faveur de la santé.

CHIFFRES CLÉS

15 M€ supplémentaires mobilisés

par l'État dans le contrat : INSA de Blois (+3,9 M€) ; aménagement de sécurité entre Issoudun et Chârost (+0,8 M€) ; Créneau sud de Dreux (+0,9 M€) ; Création IPCS entre Toury et Cercottes (+4,4 M€) ; 5 M€ dans le cadre du programme investissements d'avenir (PIA)

2,3 M€ supplémentaires mobilisés par la Région sur l'effacement des passages à niveau de l'Indre

CONDUIRE UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE LA SANTÉ

Plan Ambition Santé 2020

La Région a poursuivi en 2016 la mise en œuvre du Plan Ambitions santé 2020 avec le financement de nouvelles structures d'exercice regroupé (MSP et autres), la poursuite du financement d'actions de formations sanitaires et sociales, et le soutien à l'accueil d'internes généralistes ou spécialistes.



CHIFFRES CLÉS

67 MSP soutenues dont 8 en 2016

2,7 M€ de crédits régionaux engagés (dont 1,7 M€ en 2016)

220 étudiants en médecine bénéficiaires et 74 étudiants kinés

en 2015/2016 d'une indemnité pour leur stage pratique de médecine générale hors agglo de Tours

800 places de formations

supplémentaires dans le secteur paramédical

127 550 jeunes bénéficiant

depuis 2012 d'actions de prévention dont 32 000 en 2016

ANIMER ET OBSERVER LE TERRITOIRE

Accompagnement de l'ingénierie locale

La mise en dynamique des territoires s'appuie sur des besoins d'animation renforcés pour élaborer, mettre en œuvre et évaluer des dispositifs partenariaux, s'appuyant sur des synergies publiques/privées.

À ce titre, le soutien à l'ingénierie est favorisé, tant en milieu urbain (financement du centre de ressources Villes²) qu'en milieu rural (équipes d'animation dans les pays, animateurs LEADER via les fonds européens, ingénierie thématique - animateurs santé, énergéticiens, animateurs économiques...).

Études régionales

La Région réalise régulièrement des études afin d'observer les évolutions du territoire régional. En 2016, les études menées ont porté sur des sujets variés tels que l'évolution des créations d'entreprises et le profil des créateurs, l'activité des entreprises de la soustraitance industrielle et leurs perspectives, ou encore la capacité d'accueil des lycées au regard de la pression démographique...

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE **AÉRONAUTIQUE**

L'industrie aéronautique en région Centre-Val de Loire représente 321 établissements et 18700 emplois de maintenance aéronautique.

La création d'une zone d'activités de 40 ha, directement embranchée sur la piste de l'aéroport de Châteauroux (l'une des plus grandes pistes d'Europe), se concrétise, avec la décision de la Région d'engager la réalisation de la 1re tranche d'un hangar de maintenance aéronautique de 10 000 m².

La Région Centre-Val de Loire est propriétaire et gestionnaire de l'Aéroport de Châteauroux depuis mars 2007. À ce titre, elle se mobilise pour développer les activités industrielles dans le domaine du fret aérien, de la maintenance et de la peinture aéronautique.





La Région a poursuivi une politique culturelle et sportive exemplaire articulant soutien aux filières et consolidation d'une approche territoriale à l'écoute de ses habitants. À cet effet, avec sa politique d'appui à la diffusion culturelle, notamment à travers la politique des projets artistiques et culturels de territoire, la collectivité a affirmé cette année encore son soutien aux manifestations tout en favorisant la coopération entre acteurs au service de projets de développement local. Sur le plan sportif, ce sont à la fois les manifestations sportives et les ligues qui ont été les principales cibles des soutiens régionaux. La Région a mobilisé **27 627 480** €, en 2016.



Agnès SINSOULIER-BIGOT, 8° Vice-présidente déléguée Culture et Créativité Numérique

La culture est un enjeu majeur pour nos territoires et demande un engagement fort si l'on souhaite dans les années à venir garantir la liberté de la création artistique, assurer la diversité culturelle et favoriser une équité territoriale. Nous y avons répondu en 2016 avec le maintien du budget et la mise en place d'un espace de co-construction des politiques culturelles au travers des États Généraux qui ont réuni près de 2500 personnes.

OCCUPATION ET À LA DIFFUSION ARTISTIQUE

Soutien à l'émergence de compagnies régionales

En 2016, la Région a soutenu des projets de création de compagnies régionales émergentes, soit par un soutien direct à la création, soit en soutenant la coopération entre les lieux de diffusion et les compagnies.

CHIFFRES CLÉS

7 compagnies ont bénéficié d'un soutien à l'émergence

LE DISPOSITIF CAP ASSO A SOUTENU

22 projets culture pour 606 000 €

Soutien aux institutions et formations musicales

La Région dispose d'un réseau extrêmement dense de lieux labellisés et de scènes institutionnelles. En 2016 la Région a poursuivi son soutien en renforçant les coopérations et la mise en réseau des acteurs du spectacle vivant.

CHIFFRES CLÉS

12 projets d'artistes régionaux ont été soutenus pour une coopération à l'international

Conservation et édition

La Région soutient la restauration des monuments historiques et accompagne des publications spécialisées. Elle intervient et accompagne l'édition à travers les dispositifs mis en place par CICLIC. Un état des lieux sur l'industrie du livre a été réalisé en 2016. Les résultats seront présentés en mars 2017.



CHIFFRES CLÉS

L'EXPOSITION LES MYSTÉRIEUX MYSTÈRES INSOLUBLES A CIRCULÉ EN 2016 DANS

3 départements de la Région et

1 département hors Région (Orne),

11 communes,

7 classes d'écoles primaires

ont travaillé sur l'exposition et le patrimoine local grâce aux dossiers pédagogiques du service éducatif.

FRAC Centre-Val de Loire



Cette année, le FRAC s'est consacré à l'installation de la nouvelle Direction : chacune des actions menées a ainsi posé les jalons du nouveau projet artistique tant en termes d'occupation et d'appropriation des espaces que des grandes orientations artistiques. La question de la requalification des espaces a ainsi été traitée à travers les expositions « La ville au loin » et « elLe Pr_FAIRE la FICTION ». Parallèlement, le FRAC a poursuivi la valorisation de sa collection orientée sur la relation entre art et architecture aux Turbulences à Orléans comme sur tout le territoire régional, au travers de nombreuses actions de médiation, mais également à travers des expositions hors-les-murs. À l'international, le FRAC a également participé au commissariat de l'exposition « Misunderstandings » à Rome.

CHIFFRES CLÉS

6 expositions temporaires

319 œuvres exposées

31773 visiteurs

dont 23135 entrées individuelles et 8638 entrées en groupe

46 723 visiteurs hors-les-murs

1 commissariat international

1 université populaire



CHIFFRES CLÉS

RÉSIDENCE DE CINÉMA D'ANIMATION

22 films d'animation tournés en résidence

1681 jours d'animation à la résidence Ciclic Animation

73 résidents 16 nationalités

SOUTIEN À LA CRÉATION LITTÉRAIRE

18 auteurs au plus près des habitants

54 mois cumulés

de présence d'auteurs sur le territoire

ÉDUCATION À L'IMAGE

238 élèves participants au dispositif Lycéens, Apprentis, Livres et Auteurs d'Aujourd'hui

Ciclic



Cette année a été marquée par les dix ans de la mission de conservation du patrimoine cinématographique et audiovisuel de la région Centre-Val de Loire. Constitué de documents amateurs tournés depuis les débuts du cinéma, ce fonds regroupe plus 16 000 films sauvegardés, qui ont été valorisés à travers l'organisation d'expositions et de projections sur le territoire régional.



L'agence a également profité de cette année pour asseoir sa fonction ressource, en menant de nombreuses études et états des lieux dans les domaines du livre, du cinéma et de l'éducation. Les résultats de cette observation seront présentés courant 2017 et permettront d'adapter ses missions en cohérence avec les besoins des domaines étudiés.

SOUTENIR LA PRATIQUE SPORTIVE



Mohamed MOULAY, 13° Vice-président délégué Sports

2016, année olympique où nos athlètes régionaux sont revenus des Jeux avec des médailles qui ont fait la fierté de notre région. Nous nous sommes engagés à soutenir celles et ceux qui sont allés à Rio. Mais notre engagement en faveur du sport pour tous n'a pas faibli et nous continuons à défendre à la fois le sport de haut niveau et le sport du quotidien qui profite au plus grand nombre. Rassembler toujours, même dans la compétition, l'une des valeurs du sport!

Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio 2016

21 athlètes valides et 6 paralympiques licenciés en région ont eu l'honneur de participer aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Rio. On retiendra tout particulièrement la médaille d'or des cavaliers Karim LAGHOUAG de l'Écurie de Nogent le Rotrou et Mathieu LEMOINE de l'Écurie de Sandillon. Chez les paralympiques, Sandrine Martinet, remporte la 1^{re} médaille de la délégation et Marie-Amélie LEFUR cumule 2 titres, 3 records du monde, une médaille de bronze et une 6^e place.



CHIFFRES CLÉS

Plus de 450 athlètes

22 pôles dont 16 pôles « Espoir »

82 ligues et comités régionaux

Les Parcours de l'Excellence Sportive Territoriale (PEST)

Les PEST sont les outils des organisations sportives régionales pour détecter, former et valoriser leurs meilleurs éléments. Ils permettent à des jeunes de s'épanouir dans une pratique intensive. Ces jeunes collégiens ou lycéens sont accompagnés par la Région en partenariat avec les services déconcentrés de l'État en charge du sport et le rectorat pour garantir la réussite de leur double projet (sportif et éducatif).

ON ANIMER ET AMÉNAGER LES TERRITOIRES SPORTIFS ET CULTURELS

Montée de l'ADA BASKET en Pro B

L'ADA BLOIS BASKET 41 a obtenu le titre de Champion de France de Nationale 1 au terme de la saison 2015-2016 et a accédé ainsi à la PRO B. Ce succès sur le plan sportif nécessitait pour le club d'évoluer dans une salle adaptée. L'inauguration en 2017 du jeu de Paume permettra d'offrir d'excellentes conditions. En attendant, il a été nécessaire d'assurer des travaux de mises aux normes du gymnase Saint Georges afin de permettre au club d'obtenir son homologation pour la saison 2016-2017. La Région s'est mobilisée aux côtés de la municipalité afin de financer ces travaux.

Réhabilitation du site de la friche de l'Antre-Peaux à Bourges + Réouverture du Centre d'art contemporain Le Transpalette

Depuis 2006, la Région Centre-Val de Loire accompagne et soutient la réhabilitation des locaux mis à disposition de l'association Emmetrop : la friche Antre-Peaux à Bourges. Ce projet de réhabilitation a permis l'agrandissement et la réouverture du Transpalette, inauguré le 8 octobre 2016.

CHIFFRES CLÉS

72 PACT

140 festivals soutenus





D'importantes concertations avec les acteurs institutionnels, professionnels et associatifs ont été menées pour élaborer la Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs 2016-2021. Le modèle de développement touristique soutenu par la Région consiste à fidéliser une part croissante des visiteurs, notamment les clientèles de proximité (France et Europe), afin qu'elles reviennent séjourner dans notre région. Cette stratégie suppose d'offrir une qualité et une diversité d'offres garantissant un fort niveau de satisfaction et des occasions de séjours renouvelées. La Région a mobilisé **7341530** € en 2016 pour la politique du tourisme.



Christelle de CREMIERS, 12° Vice-présidente déléguée, Tourisme, Terroirs et Alimentation

Le tourisme est pour nous bien plus qu'un secteur économique, c'est une chance pour les territoires de notre Région. Nous avons été aux côtés des acteurs et collectivement inventifs pour surmonter une année difficile, tout en poursuivant leur accompagnement et mise en réseau ainsi que la réalisation de projets structurants pour les territoires avec de nouvelles véloroutes. 2016 a aussi été une année de co-construction avec l'ensemble des partenaires pour élaborer la nouvelle Stratégie Régionale du Tourisme et des Loisirs 2016-2021.

? RENFORCER LES ATOUTS DES TERRITOIRES DE LA RÉGION

L'animation du réseau des Offices de tourisme

Dans le cadre de sa mission de Relais Territorial Régional des Offices de Tourisme, le CRT a réuni plus de 300 personnes issues des Offices de Tourisme (techniciens et administrateurs) mais aussi des collectivités à l'occasion de temps d'échanges organisés sur l'année 2016. Animation qui s'illustre par des réunions comme les deux éditions des Rencontres Régionales des Offices de Tourisme en mars et en novembre, consacrées à la structuration et à l'accueil.

Dans un cadre réglementaire et territorial en évolution, le CRT a également organisé le 1^{er} séminaire des directeurs et responsables des Offices de Tourisme en septembre sur la conduite du changement.

1^{re} région de tourisme à vélo

En 2016, le réseau cyclable régional comptabilisait 4100 km d'itinéraires touristiques avec 4 véloroutes et 130 boucles locales. L'année a été marquée par l'ouverture de l'Indre à vélo et de la vallée du Loir à vélo, de plusieurs boucles sur les pays Vendômois et Loire Val d'Aubois et les premiers travaux sur le Loing.

CHIFFRES CLÉS

485 prestataires labellisés Accueil Vélo

LA LOIRE À VÉLO 30 M€ de retombées économiques annuelles

ENRICHIR L'OFFRE TOURISTIQUE

Rénovation du VVF d'Amboise : un hébergement « vitrine » du secteur associatif

Par le Contrat d'Appui au Projet CAP Hébergements du tourisme pour tous, la Région Centre-Val de Loire a soutenu un programme majeur de modernisation et d'extension du Village Vacances Familles Les Violettes à Amboise (Indre-et-Loire), pour une capacité d'accueil portée à 455 lits et 180 couverts.

CHIFFRES CLÉS

400000 € de subvention

régionale pour la rénovation du VVF

6500 lits

dans le secteur du tourisme associatif en région

Les Fééries de Noël



La campagne publicitaire des « Féeries de Noël en région Centre-Val de Loire », initiée par la Région, vise à promouvoir les animations de Noël et à renforcer la fréquentation touristique pendant les fêtes de fin d'année.

Cette opération est amenée à être pérennisée et à s'amplifier les années suivantes. Cette première opération a permis de rassembler 15 sites patrimoniaux qui ont ainsi bénéficié d'une promotion sur différents supports et médias nationaux (affichage métro et campagne radio).



Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire

Il s'agissait pour le CRT d'une année de transition au cours de laquelle il a poursuivi la mise en œuvre des actions engagées tout en intégrant les nouvelles priorités de l'exécutif régional.

• La mise en œuvre de la mission d'animation du réseau des Offices de Tourisme dans le cadre de sa nouvelle mission de Relais Régional Territorial;

• La participation à la promotion des commémorations François 1er

• L'accueil de 130 journalistes de 17 nationalités différentes

Parmi les faits marquants 2016, on peut citer:

- La campagne de communication post inondations « Smile CV2L » a touché 1740 000 personnes via leurs réseaux sociaux;
- Le déploiement de la Place de Marché pour la vente en ligne ;
- La création de la charte de communication du CRT en cohérence avec celle de la Région ;
- Le travail sur l'articulation des 3 marques interrégionales;
- La définition du contenu et des conditions de réalisation d'une étude prospective sur les emplois touristiques avec l'ORFE et le GIP ALFA.;

CHIFFRES CLÉS

564 prestataires touristiques

adhérents à la place de marché régionale

111 millions de personnes touchées

grâce aux articles de presse générés par les accueils de journalistes, soit une contre-valeur publicitaire* de 6,3 M€



nase - CRT Centre-Val



Une Région qui protège et valorise son patrimoine naturel et culturel

En 2016, la Région a souhaité se saisir de son rôle de Chef de file en matière de la biodiversité en lançant le projet de création d'une Agence Régionale de la Biodiversité en présence de la Secrétaire d'État à la Biodiversité. Elle a, dans le cadre d'un protocole d'accord commun avec l'État, affirmé sa volonté d'une construction collective de cette agence dans une large concertation avec les acteurs concernés par la Biodiversité. Elle poursuit également ses aides en faveur de la restauration des milieux naturels et de la sensibilisation du public à l'environnement. La Région a mobilisé **18 360 860** € en 2016.



Benoit FAUCHEUX, 3° Vice-président délégué, Transition Énergétique et Environnement

La perte de la biodiversité, liée à nos modes actuels de production, de consommation et d'aménagement du territoire, est aussi préoccupante que le réchauffement climatique. Nous devons mieux prendre conscience de la non-durabilité de l'exploitation actuelle des ressources de la planète. Cela passe par une plus grande sensibilisation et l'accompagnement des initiatives pour la préservation de la biodiversité.

1 LUTTER CONTRE LA PERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET METTRE EN PLACE UNE AGENCE RÉGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Journée de lancement de l'ARB en présence de la secrétaire d'État à la Biodiversité

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages du 8 août 2016, a créé l'agence française pour la biodiversité (AFB) à compter du 1^{er} janvier 2017. Elle offre aux Régions la possibilité de mettre en place avec les services de l'État et ses établissements publics des « agences régionales de la biodiversité » (ARB).

CHIFFRES CLÉS

17 % des espèces étudiées en région Centre-Val de Loire sont menacées

Lors de la visite à Orléans le 28 novembre dernier de Madame Barbara POMPILI, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, une déclaration commune d'engagement dans une réflexion pour la création d'une ARB en région Centre-Val de Loire a été cosignée par l'État et la Région, en s'appuyant notamment sur l'Ecopôle. Elle pourrait être active sur les champs suivants :

- La connaissance naturaliste
- La gestion-préservation des espaces et des espèces
- La mobilisation citoyenne et l'éducation à la biodiversité
- L'ingénierie au service de la planification territoriale, et du montage de projets

Travaux conduits dans les Réserves Naturelles

La restauration du marais de Taligny se poursuit. Une opération de coupe de la roselière avec exportation des produits de fauche a permis de rajeunir le milieu et notamment de limiter l'accumulation de litière qui induit l'atterrissement de la zone humide. Du fait de la faible portance du sol tourbeux, il a été choisi d'intervenir avec un matériel spécifique spécialisé, prototype unique en France.

CHIFFRES CLÉS

3,3 hectares fauchés

Coût:12000€TTC

PRÉVENIR LES RISQUES INONDATION

Aide d'urgence suite aux inondations de juin

650 communes (soit 1 sur 3) ont été reconnues en état de catastrophe naturelle suite aux inondations et coulées de boues du mois de juin 2016. La solidarité régionale s'est exprimée en direction des collectivités dans le cadre des Contrats territoriaux. Plus de 400 projets ont été recensés représentant plus de 27 M€ de travaux pour réparer les dégâts causés aux infrastructures publiques.

CHIFFRES CLÉS

74 dossiers soutenus

1,4 M€ engagés

Avis sur le projet de Plan de Prévention du Risque Inondation (CPRI) du Val de Tours

En juin 2016, la Région Centre-Val de Loire a émis un avis favorable sur le projet de PPRI du Val de Tours qui concerne un Val inondable fortement peuplé (18 communes).

Il permettra de réglementer l'occupation du sol sur des territoires à forts enjeux humains et économiques. L'objectif étant de protéger les personnes et les biens et de mieux anticiper les inondations.

CHIFFRES CLÉS

130 000 habitants 70000 logements

66000 personnes viennent y travailler



• MOBILISER LES CITOYENS SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Le site nature

La Région Centre-Val de Loire s'est dotée d'un site dédié à la nature. Ce dernier permet d'avoir accès à l'agenda complet des sorties nature, mais également de tous les évènements nature organisés sur le territoire régional, comme la semaine des rivières, le mois des parcs... http://nature.regioncentre-valdeloire.fr

CHIFFRES CLÉS

50 partenaires 600 animations



CHIFFRES CLÉS

10,4 % d'économie d'énergie/équipe (376,000 kWh, soit 31 fers à repasser branchés pendant 1 an)

44 t Co2 économisées

(22 voitures retirées de la circulation)

Défi Énergie des citoyens pour le climat - 22 mai 2016



Pour la 6° année consécutive, la Région, l'ADEME, les Espaces Info Énergie et le réseau Graine Centre ont organisé le défi énergie des citoyens pour le climat (intitulé aussi, Défi « Familles à Énergie Positive ») qui a mobilisé 438 foyers (soit environ 1 000 personnes). L'événement de clôture s'est déroulé au château de Valencay.

FcoPôle

Cette année, l'EcoPôle a poursuivi sa mission d'animation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité avec notamment la production de fiches pédagogiques valorisant les initiatives du territoire menées par le monde agricole ou les collectivités locales en matière de biodiversité (http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/initiatives-régionales).

Par ailleurs, le travail sur la définition d'indicateurs de suivi de la biodiversité s'est poursuivi notamment dans le domaine agricole. Enfin, l'EcoPôle a lancé, en 2016, la première édition de l'évènement « Naturellement dehors » du 14 au 22 mai avec une trentaine d'animations proposées par le réseau naturaliste régional.



PRÉSERVER ET VALORISER LE PATRIMOINE CULTUREL RÉGIONAL

Domaine régional de Chaumont sur Loire

Site incontournable du "Val de Loire" inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO, le Domaine régional se distingue par son château et ses parcs paysagers, éléments clés du projet de Centre d'arts et de nature. La programmation artistique permet de découvrir des plasticiens de renom et enrichit la perception du monument et de son environnement. Outre l'organisation du Festival des jardins, l'établissement mène des actions de sensibilisation aux enjeux du paysage et développe des actions de formation. Le Domaine, promoteur d'un patrimoine à la fois culturel et naturel, est une destination prisée des clientèles touristiques françaises et étrangères.



CHIFFRES CLÉS

388 629 entrées en 2016

dont 230 773 pour le Festival des Jardins

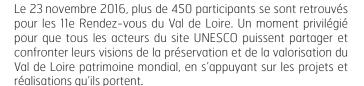




Mission Val de Loire

En 2016, les Régions Centre-Val de Loire et Pays de la Loire ont confirmé le rôle fédérateur des acteurs du territoire UNESCO de la Mission Val de Loire, en appui à la mise en œuvre du Plan de gestion du site UNESCO, adopté le 15 novembre 2012.

De nombreux projets ont été initiés durant l'année 2016 par la Mission Val de Loire parmi lesquels il faut citer le portail ressources qui vise à fédérer, mutualiser, impliquer, mobiliser pour la préservation et la valorisation du site UNESCO.







FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région est engagée dans différentes démarches qui portent l'enjeu de l'égalité et ce de façon transversale dans la plupart de ses politiques. Des actions sont ainsi conduites au titre de l'égalité femmes-hommes, de la lutte contre les discriminations, des exclusions, et du handicap. L'ensemble de ces actions feront l'objet en 2017 d'une évaluation en vue de la construction d'un plan régional pour l'égalité.

Lancement de la 4º édition de la Semaine Contre les Préjugés,



Cette édition a mis en avant les enjeux et actions à conduire pour lutter contre les préjugés à partir des projets engagés sur les territoires de la région par les différents partenaires. Les actions ont porté sur l'orientation, la formation professionnelle, l'éducation et l'insertion dans l'emploi.

CHIFFRES CLÉS

30 actions

coordonnées lors de la 4º semaine

Partenariat avec l'Union Régionale des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (UR CIDFF Centre) pour promouvoir l'égalité femmes / hommes sur le territoire



La convention triennale de partenariat a été renouvelée pour 2016-2018. Dans ce cadre, l'UR-CIDFF s'engage à réaliser les missions suivantes :

- Axe 1 : Mutualiser les ressources et les compétences du réseau des CIDFF pour un travail cohérent avec les objectifs communs de la Région Centre-Val de Loire
- Axe 2 : Développer et coordonner les interventions du réseau des CIDFF en matière d'égalité/mixité entre les filles et les garçons, d'insertion professionnelle des femmes, de lutte contre les violences, de citoyenneté et d'égalité entre les femmes et les hommes.

CHIFFRES CLÉS

SUBVENTION 201610 000 €

Soutien à l'observatoire des Inégalités et site jeunes-inegalites.fr



Avec le soutien de la Région, l'Observatoire des inégalités réactualise ses outils pédagogiques notamment par l'évolution du site jeunes.inegalites.fr en un webdocumentaire interactif pour les jeunes et le personnel éducatif. Cet outil gratuit traitera de tous types d'inégalités et de discriminations (dans l'accès au logement, aux soins, à la culture, entre femmes et hommes, Français et étrangers, etc.) avec l'appui de données clés commentées, de vidéos de jeunes réalisées dans le cadre du concours annuel de communication visuelle « Jeunesse pour l'égalité », d'interview filmées d'expert.e.s du conseil scientifique de l'Observatoire et d'un accompagnement pédagogique pour les enseignants.

CHIFFRES CLÉS

SUBVENTION 201610 000 €







Organiser une collectivité efficace



Mobiliserles agents et nourrir
le dialogue social

Une collectivité exemplaire

La loi Notre conforte les compétences des Régions en matière de développement économique et d'aménagement du territoire. La loi leur transfère également des compétences nouvelles, en matière de transports notamment.

En parallèle, la Région a initié, lors de la précédente mandature, des évolutions dans les modes de fonctionnement internes avec le projet Optimisation complété par le plan « Travailler et Vivre ensemble ».

Avec le double objectif d'améliorer le service aux habitants et à ses partenaires d'une part, et de renforcer l'efficacité de l'institution en mobilisant ses élus et ses personnels, la Région confirme, à l'aune de ce début de mandat, sa volonté de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de son fonctionnement.

Début 2016, le projet Optimisation a été relancé avec des nouveaux chantiers (dématérialisation, simplification des politiques, gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences). Le portail « Nos aides en ligne » a été ouvert dès janvier.

L'inscription de l'activité des services et des priorités de l'action régionale dans une arborescence stratégique partagée, structurée en 5 axes et 18 thèmes d'action prioritaire a permis de donner le sens de l'action à chaque agent, de constituer le socle des futures feuilles de routes des directions. La consolidation des outils de pilotage de la collectivité se poursuit avec la mise en place d'une nouvelle revue de projets, la diffusion

d'une culture « projet », le développement du système d'information géographique et du système d'information décisionnel pour faciliter l'aide à la décision.

La Région souhaite développer sa présence sur les territoires au plus près des usagers et de leurs acteurs socio-économiques. Elle a ainsi repensé ses espaces régionaux, et leur fonctionnement afin de renforcer son lien avec les territoires. Plus largement, la collectivité s'emploie à conduire une politique des ressources humaines dynamique, en déployant de nouveaux métiers en lien notamment avec le transfert des nouvelles compétences, en renforçant ses actions d'accompagnement au changement, en actualisant son plan de formation. Au travers de la mise en œuvre du plan « Travailler et vivre ensemble », la Région confirme sa volonté de veiller à mieux travailler ensemble en anticipant les risques psycho-sociaux.

Dans le contexte budgétaire particulièrement contraint, la Région maintient son engagement d'une maîtrise des dépenses et son ambition de poursuivre un haut niveau d'investissement. En 2016, sa gestion financière a été une nouvelle fois saluée sur le plan national. L'année a également été marquée par la création du GIP Approlys-Centr'Achats avec les 6 départements de la région dans l'objectif de mutualiser pour mieux acheter et de soutenir les filières économiques locales.



La Région poursuit, dans le cadre du projet Optimisation, le déploiement de nouveaux modes de fonctionnement, ses démarches de simplification et de dématérialisation des processus, avec l'objectif de garantir un service public efficace et efficient. Elle a, en parallèle, perfectionné ses outils de pilotage pour faciliter l'aide à la décision, dans un contexte de contrainte financière forte.

ONSOLIDER LE PILOTAGE DE LA COLLECTIVITÉ

Un système d'information géographique (SIG) performant

Le SIG est un outil de gestion et d'aide à la décision pour la collectivité. Il manipule des bases de données dans l'optique d'offrir une vision transversale et géographique permettant d'appréhender les dynamiques territoriales et de piloter les politiques régionales. Ceci aux travers de cartographies et d'applications dynamiques mises à disposition des élus, des services et des citoyens.

CHIFFRES CLÉS

NOMBRE DE CARTES PRODUITES

statistiques
DE CONSULTATION
D'ICARE
3000
CONNEXIONS



Développer la culture « projet » au sein de la collectivité

La Région a actualisé cette année son référentiel régional de conduite de projet, adopté en 2009, afin d'améliorer l'efficacité de l'institution régionale notamment dans la conduite de ses projets transversaux. En fin d'année, une session de formation en interne s'est tenue à destination de ses chefs de projet dématérialisation, notamment.

DÉMATÉRIALISER ET SIMPLIFIER

Le projet optimisation : Nos aides en ligne

Depuis janvier 2016, le portail « Nos aides en ligne » est ouvert. Ce site permet à des porteurs de projet de déposer des demandes dématérialisées de subventions européennes et/ou régionales. Ce dispositif facilite pour les bénéficiaires la transmission et le suivi de leurs demandes. Tous les dispositifs régionaux ne sont pas encore tous concernés ; les formulaires seront progressivement dématérialisés entre 2017 et 2018.



CHIFFRES CLÉS

124 formulaires dématérialisés

1053 dossiers déposés

29 % dossiers UF et 71 % dossiers Région)

1 AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE

Dialogues de gestion avec les CFA et les écoles du Sanitaire et Social / Négociation de la taxe d'apprentissage avec les OCTA pour le financement des CFA

En 2016, la Région a organisé 24 dialogues de gestion avec établissements, afin d'ajuster les dotations financières régionales dans une dynamique de qualité de la formation et de la gestion. Elle a également développé des partenariats avec 18 collecteurs de la taxe d'apprentissage (OCTA). Ces démarches ont produit des résultats remarquables avec une augmentation de 2,8 millions d'€ de la taxe d'apprentissage perçue par les CFA (35,2 millions d'€).



CHIFFRES CLÉS

24 dialogues

avec les établissements de formation

+2.8 M€

de taxe d'apprentissage pour les CFA

Fitch Ratings accorde la note de « AA » à la Région Centre-Val de Loire et souligne sa bonne gestion

La note rendue en septembre 2016 par l'agence Fitch Ratings reste inchangée, en long terme « AA » et en court terme « F1+», l'ensemble étant assorti d'une perspective stable. La Région conserve donc la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité compte tenu de la notation de la France.

De Centr'Achats vers Approlys-Centr'Achats



La Région Centre-Val de Loire et les six départements ont décidé de créer fin 2016 un Groupement d'intérêt Public nommé Approlys-Centr'Achats, rassemblant 670 collectivités. Mutualiser pour mieux acheter, proposer aux adhérents des économies durables, bénéficier d'un véritable levier de développement économique des filières locales, dans une optique de développement durable, ont constitué les fondements et l'ambition d'Approlys-Centr'Achats. Son fonctionnement opérationnel, par la mise à disposition de personnel sans créer de dépenses supplémentaires, interviendra courant 2017 pour adresser quelques dizaines de premiers segments achats.



Mobiliser

les agents et nourrir le dialogue social

Dans la continuité du dialogue social engagé depuis plusieurs années, la collectivité a réaffirmé sa volonté de poursuivre la qualité de ses échanges avec ses agents et leurs représentants. La concertation est un élément essentiel surtout dans un contexte budgétaire et statutaire contraint. C'est ainsi autour d'un dialogue nourri que la question du « travailler et vivre ensemble » est discuté comme un sujet essentiel pour tous les agents de la collectivité régionale.



Marc GRICOURT. 1er Vice-président délégué Finances, Fonds Européens et Personnel

Dans une société en souffrance, l'exercice des missions de services publics est à la fois plus hardi mais aussi plus essentiel, car elles constituent un lien indéfectible entre le citoyen et la société. Être à l'écoute des 3200 agents de notre Région est un rôle que nous prenons à cœur. Dans ce cadre-là, j'ai souhaité que l'on recrute un psycholoque du travail pour mieux prendre en compte les risques psycho-sociaux liés au travail.



TRAVAILLER ET VIVRE ENSEMBLE



Le recrutement d'un conseiller de prévention

Depuis le 1er mai 2016, la Région Centre-Val de Loire dispose d'un conseiller de prévention qui a rejoint l'équipe de la Direction de la Prévention, de la Santé et de l'Environnement du Travail. Le conseiller de prévention a notamment en charge la coordination des missions des assistants de prévention, la définition, la mise en œuvre et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels. Il assure également le suivi du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) dont la présentation, validée par le CHSCT du 8 décembre 2016, a été revue dans sa globalité : le DUERP dont les risques sont présentés par bâtiment est consultable sous l'intranet régional.

Des formateurs internes engagés

La collectivité a souhaité mobiliser et développer un réseau de formateurs internes pour certaines actions.

Un accompagnement spécifique leur est proposé afin de les professionnaliser dans cette fonction.

Ce dispositif permet de valoriser l'expertise, les compétences pédagogiques des agents et de créer une communauté au sein de la collectivité.

CHIFFRES CLÉS

50 formateurs internes

70 sessions en 2016

(gestes et postures, portail des aides, finances, projets...

Mise en place d'une Equipe pluridisciplinaire

La collectivité, depuis la signature du plan d'actions « travailler et vivre ensemble » en juillet 2015, a mis en place plusieurs actions (formation des managers, ligne d'écoute psychologique...).

Une des mesures principales est la mise en place d'une équipe transversale composée d'un médecin de prévention, de la psychologue du travail, de l'ergonome, d'une chargée de mission handicap, du conseiller de prévention, d'experts en ressources humaines, d'une chargée de recrutement, d'un gestionnaire carrière et rémunération, de la conseillère en organisation et de la médiatrice.

Cette équipe va prendre en charge les problématiques individuelles et accompagner les évolutions collectives, au sein de la collectivité.

Étude des pratiques professionnelles dans le cadre du nettoyage des locaux des lycées et leurs impacts sur les troubles musculo-squelettiques

Sept pratiques professionnelles ont été analysées dans trois secteurs différents : salles de classe, internat et réfectoire. Pour chacune d'elle, il a été regardé les contraintes posturales et par conséquent l'impact sur le risque TMS. En parallèle, une enquête a été menée sur la maintenance des machines utilisées pour l'entretien des sols.

Cette étude qui s'inscrit dans le cadre du plan d'actions « travailler et vivre ensemble » a été réalisée sur un panel de trois lycées représentatifs des contextes des adjoints techniques des établissements d'enseignement.

CHIFFRES CLÉS

1075 agents concernés par l'étude



? RENFORCER ET STRUCTURER LE DIALOGUE SOCIAL

Un dialogue social renforcé autour de la nouvelle mandature

Dans la poursuite du dialogue social engagé et pour renforcer la politique en direction de ses agents, une conseillère déléguée aux ressources humaines a été nommée pour la première fois, pour appuyer dans ses missions le premier Vice-président. La Région a proposé une refonte de l'organisation du dialogue social qui se traduit par des thématiques abordées de manière plus globale, l'organisation de réunions de travail préalables aux séances du Comité Technique et l'augmentation du nombre de CHSCT.

CHIFFRES CLÉS

16 réunions

avec les représentants du personnel

Les espaces région Centre-Val de Loire



La région a créé ses espaces régionaux (ERC) en 2002 sur des fonctions majoritairement de gestion de proximité (interface RH et maintenance des lycées, gestion des dossiers développement économique et formation professionnelle) et à la marge pour accueillir des réunions.

Aujourd'hui, l'animation des politiques régionales conduit à un nouveau dispositif, intégrant :

- l'antenne départementale de l'agence régionale de développement économique ayant en charge les dossiers économie et la formation professionnelle,
- les agents correspondants des lycées,
- le transfert de la compétence transports,
- l'équipe de référents des territoires pour les contractualisations.

La présence de l'institution régionale sera axée sur :

- la création d'une synergie entre les fonctions représentées pour renforcer les complémentarités liées entre les différentes compétences régionales au service du développement local,
- l'organisation des manifestations régionales déconcentrée,
- un renforcement du travail avec nos partenaires, particulièrement pour les contractualisations avec les acteurs économiques,
- un appui aux élus régionaux dans leurs représentations locales.

Les espaces région Centre-Val de Loire rénovés seront composés de 15 à 25 collaborateurs au total animés par un cadre, en lien étroit avec les directions du siège.

CHIFFRES CLÉS

1 espace régional

par département

Le Comité d'œuvres Sociales de la Région Centre-Val de Loire

Les adhérents du Comité des Œuvres Sociales de la Région Centre-Val de Loire (COS) ont, lors des élections organisées à l'automne 2016 plébiscité l'équipe sortante en la réélisant. Un seul nouveau membre a rejoint le Conseil d'administration en remplacement d'un agent qui ne se représentait pas.

Comme tous les ans, l'équipe du COS s'est attachée à organiser des sorties variées pour contenter la majorité des adhérents : voyage au Monténégro, week-end à Lisbonne, week-end en thalassothérapie à Pornic et aux Sables d'Olonne, journées au Futuroscope, au zoo de la Flèche, au karting à Salbris ou encore à Paris avec une croisière sur la Seine.

CHIFFRES CLÉS

2746 adhérents

900 000 € de subvention régionale







FOCUS DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Région s'est engagée dans différentes démarches qui traitent de la question de l'égalité sur le volet des politiques régionales mais également sur le volet interne de la collectivité. Depuis 2011, des actions ont ainsi été initiées et poursuivies en matière d'égalité Femmes-Hommes et de handicap.

Bilan Actions Égalité Femmes-Hommes



Lors de l'Assemblée plénière du 17 février 2011, le Conseil régional a adopté « le plan d'action de mise en œuvre de la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale 2011-2015 ». Ce plan d'action composé de 66 mesures (47 mesures internes à la collectivité et 19 mesures portant sur les politiques régionales) a fait l'objet d'un bilan en 2016.

Sur les 47 mesures du volet « interne », 39 mesures ont été réalisées (dont 4 partiellement) parmi lesquelles : le recrutement d'un ergonome afin de réaliser un diagnostic sur les conditions matérielles d'exercice de la mixité (ergonomie des postes, charges lourdes) et faciliter le retour à l'emploi après un congé parental par la formation.



Un bilan de la convention Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) au 31 décembre 2016 (2013-2016)

La 3e convention signée avec le FIPHFP portait sur la période 2013-2016. Sur cette période, la consommation des crédits alloués a atteint plus de 92 % (pour mémoire le montant attribué par le FIPHFP s'élevait à 735165 €). Les principaux postes pris en charge par le FIPHFP portent sur les dépenses liés à l'apprentissage, au recrutement temporaire d'auxiliaires de vie pour le maintien dans l'emploi d'agents en difficulté, les études de poste et le remboursement des dépenses domicile /travail.

Au 31 décembre 2016, la collectivité employait 332 travailleurs handicapés soit 8,78 % d'emplois directs.



Rapport financier



Marc GRICOURT, 1er Vice-président délégué Finances, Fonds Européens et Personnel

Ce budget 2016, nous le voulions à la fois sérieux et combatif. Sérieux, parce que plus que jamais, nous devons prendre garde à l'usage de l'argent public qui se raréfie. Combatif, parce que nous pensons que la Région doit avoir un rôle moteur pour le développement de nos territoires, d'une part en portant des politiques publiques ambitieuses, d'autre part en maintenant un haut niveau d'investissement public.

LES RATIOS LÉGAUX (ATR)

L'article L.2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit l'obligation pour les collectivités territoriales, et notamment pour les Régions, de faire figurer des données synthétiques sur leur situation financière en annexe des documents budgétaires. La population retenue pour le calcul des ratios est de 2 647 698 habitants (INSEE, population légale 2014 en vigueur du 1^{er} janvier 2017, décret n° 2016-1986 du 30 décembre 2016).

RATIOS ATR	RÉGION CENTRE- VAL DE LOIRE CA 2016	RÉGION CENTRE- VAL DE LOIRE CA 2015	RÉGIONS CA 2015*
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population Mesure du service rendu par habitant	266,84 €	261,22 €	284,37 €
2 - Produits des impositions directes / population Mesure de l'importance du produit issu de la fiscalité directe locale	67,81€	65,69€	70,97 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population Mesure des recettes pérennes du budget. Elles sont principalement constituées par la fiscalité directe et indirecte et les dotations de l'État	343,53 €	343,92 €	356,00€
4 - Dépenses d'équipement brut / population Mesure de l'effort d'équipement consenti par la Région dans les infrastructures et les équipements dédiés aux habitants	40,37 €	33,79 €	35,90 €
5 - Encours de la dette / population Mesure de l'ampleur de l'endettement. L'encours de la dette équivaut au « capital restant dû » de l'emprunt contracté	259,38 €	240,22 €	312,80 €
6 - Dotation globale de fonctionnement / population Mesure de la principale dotation de l'État versée à la Région	75,11 €	82,60 €	82,84 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement Mesure du volume des frais de personnel dans l'ensemble des frais de fonctionnement	17,10 %	17,40 %	18,10 %
9 - Dépenses réelles de fonctionnement + remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement Mesure de la marge de manœuvre relative pour dégager de l'épargne nette	83,36 %	81,33 %	85,46 %
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement Mesure du poids relatif de l'investissement au sein du budget par la mise en parallèle de l'effort d'investissement par rapport aux ressources pérennes de la Région	11,75 %	9,82 %	10,24 %
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement Mesure volumétrique de l'endettement par rapport aux ressources pérennes de la Région	75,50 %	69,85 %	89,31 %

^{*} Données SFL-Observatoire des finances locales, CA 2013 des régions métropolitaines hors lle-de-France.

1 LES GRANDS ÉQUILIBRES FINANCIERS

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

692,9 M€

Frais financiers*
13,6 M€

Épargne brute **203,2 M€**

Recettes de fonctionnement

909,6 M€

Fiscalité directe : 186 M€ Fiscalité indirecte : 266,7 M€ Dotations / compensations : 391,4 M€

> Résultat 2015 **15,4 M**€

Investissement

Remboursement du capital de la dette **51,7 M**€

Dépenses d'investissement**
339,8 M€

Dépenses réalisées **1,098 Md€**

Reports **6,6 M**€

Épargne nette

= Epargne brute - Remboursement du capital de la dett

(203,2-51,7=**151,5 M€**)

Recettes d'investissement*/**
86,5 M€

Emprunt 106,4 M€

Recettes réalisées 1,118 Md€

Reports **0 M€**

Résultat 2016 **13,2 M**€

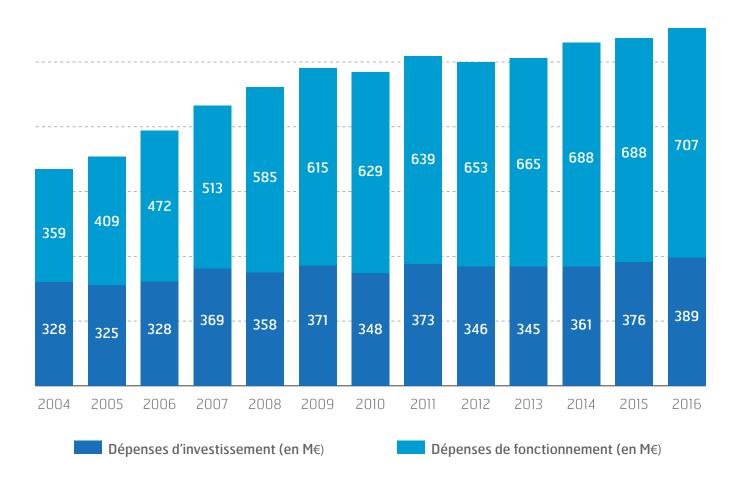
La gestion rigoureuse des crédits budgétaires se traduit par un taux d'exécution global des dépenses de l'ordre de 90 % (hors réaménagement de la dette et reports). Le taux de réalisation des recettes est également performant puisqu'il atteint 92 % (hors résultat reporté, reports et réaménagement de la dette). Le volume des reports est en baisse significative (6,6 M€ contre 27,6 M€ en 2015). Cette baisse s'explique par l'ouverture d'autorisations d'engagement.

^{**} Dont 17,5 M€ concernant le refinancement de la dette

DES DÉPENSES MAÎTRISÉES EN ADÉQUATION AVEC LES PRIORITÉS RÉGIONALES

Une modification du profil des dépenses régionales (2004-2016)

Évolution des dépenses de la Région Centre-Val de Loire depuis 2004



De 2004 à 2016, le budget global de la Région Centre-Val de Loire a augmenté de près de 60 % pour atteindre, en 2016, plus d'un milliard d'euros.

Sur une décennie, la structure des dépenses régionales s'est modifiée. Si en 2004 les parts respectives des dépenses d'investissement et de fonctionnement étaient relativement équilibrées, les transferts de compétences consécutifs aux lois portant sur les libertés et responsabilités locales (2004), la modernisation de l'action publique territoriale et l'affirmation des métropoles (2014), la formation professionnelle (2014) et la nouvelle organisation territoriale de la République ont profondément modifié le profil des dépenses de la Région.

En raison de l'exercice de ces nouvelles compétences, les dépenses de fonctionnement ont augmenté plus vite que les dépenses d'investissement : depuis 2004, les premières ont augmenté de 96,6 % contre 18,4 % pour les secondes. Ce renforcement de la place des dépenses de fonctionnement dans le budget régional n'a cependant pas empêché le maintien de la dynamique d'investissement. En effet, en 2016, le budget global d'investissement s'élève à près de 339 M€ (fonds européens et renégociation d'emprunt compris et hors remboursement en capital). Un effort financier a notamment été fait en faveur du soutien à l'emploi régional et au secteur du bâtiment.



La Région soutient le développement des politiques publiques sur son territoire

En 2016, 86 % des dépenses ont été consacrées aux interventions régionales (c'est-à-dire hors « moyens généraux » comprenant notamment les frais de personnel hors agents des lycées et l'annuité de la dette).

Les dépenses d'intervention régionales s'élèvent à 313 M€ en investissement (fonds européens compris) et 632 M€ en fonctionnement, soit 945 M€ au total.

Les dépenses liées à la formation initiale, lycées, apprentissage et vie citoyenne représentent 46 % de l'ensemble des dépenses d'intervention, suivies par celles des transports et mobilités durables à égalité avec le bloc développement économique, recherche, innovation et formation professionnelle pour 20 %.

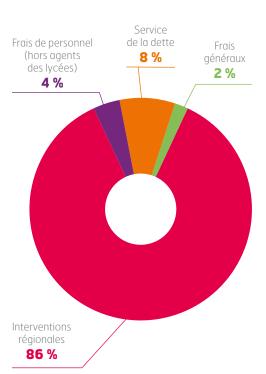
INTERVENTIONS
RÉGIONALES

86 %
du budget

Répartition des crédits entre interventions régionales et moyens généraux

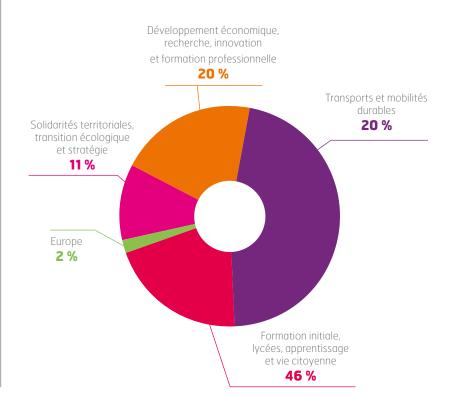
1,095 Md€

(hors réaménagement de la dette)



Répartition des crédits par politique publique régionale :

945 M€ en 2016

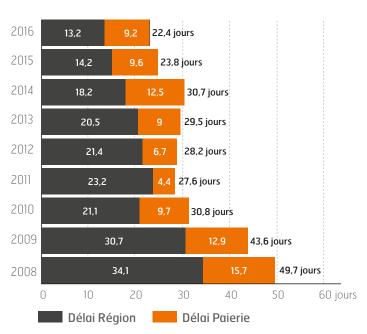


Un délai global de paiement 2016

Dans le cadre des marchés publics contractés par la Région, les factures doivent, règlementairement depuis 2013, être réglées auprès des fournisseurs dans un délai global de 30 jours.

Au sein de ce délai global de paiement, la Région dispose de 20 jours pour transmettre la demande de paiement au comptable public, qui dispose de 10 jours pour assurer la mise en paiement.

En 2016, sur un volume d'environ 20000 factures traitées, le délai global pour la Région diminue pour la 2º année consécutive et s'élève à 22,4 jours en moyenne contre 23,8 jours en 2015.



DES MODALITÉS DE GESTION QUI INTÈGRENT UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

Pour les opérations devant être réalisées sur plusieurs exercices, la Région pratique la gestion pluriannuelle des crédits.

Les autorisations de programme (AP) pour la section d'investissement et les autorisations d'engagements (AE) pour la section de fonctionnement, constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement respectif des investissements et des dépenses de fonctionnement.

Par le vote de ces autorisations, la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, à verser une subvention ou une participation à un tiers ainsi qu'à financer des opérations de travaux. Ceci permet également d'adapter la programmation technique des projets aux capacités financières de la Région, notamment en programmant les décaissements sur plusieurs années.

Le stock d'AP et d'AE « vivantes » de la collectivité (AP ou AE qui font encore l'objet de mandatement) sur les huit dernières années se présente ainsi :



Le stock des AP vivantes à fin 2016 est en diminution et redescend quasiment au niveau de celui de 2013. En effet, après le volume exceptionnel de 2015, du fait la mise en place du CPER 2015-2020, du CPIER et de la nouvelle génération des conventions Régions — Départements, les créations d'AP ont retrouvé en 2016 un niveau normal. Par contre le volume des clôtures d'AP a considérablement progressé cette année. Comme en 2015, les niveaux de stocks d'AE constatés à fin 2016 sont en progression et ce dans les mêmes proportions. En effet, le montant global de création d'AE en 2016 se situe à un niveau encore plus élevé qu'en 2015, notamment dans le domaine de la formation professionnelle.

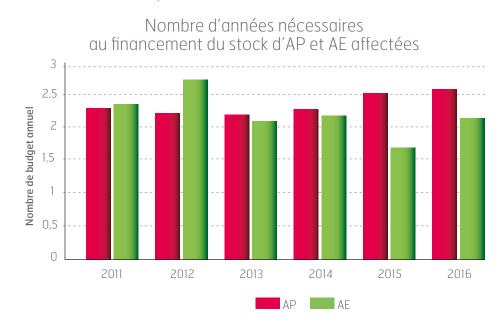
Ce phénomène s'explique par la démarche initiée au sein de la collectivité à compter de 2014 pour généraliser la gestion pluriannuelle des dispositifs en fonctionnement à chaque fois que cela est possible, comme ce qui se pratique pour la section d'investissement. On peut, d'ailleurs, constater que le volume des AE a pratiquement triplé en trois ans.

La réglementation impose le suivi annuel d'un ratio de couverture des AP et des AE (rapport entre le stock des AP et des AE affectées restant à mandater et le montant global de crédits mandatés durant l'exercice considéré).

Le ratio de couverture des AP et AE affectées constitue une fourchette médiane de l'engagement régional dans la mesure où l'affectation correspond à une réserve de crédits destinée à la réalisation d'une opération identifiée et évaluée.

Cet indicateur, purement informatif, est exprimé en nombre d'années. Plus la durée est courte, plus la collectivité est en capacité d'honorer ses dépenses. Toutefois, une durée trop courte signifierait une mauvaise approche de la gestion pluriannuelle.

L'évolution respective du ratio de couverture des AP et des AE depuis 2011 figure dans le graphique ci-dessous. Le pic observé en fin d'exercice 2012 s'explique par l'ouverture puis l'affectation des AE destinées aux marchés de la formation professionnelle intervenues lors de la décision modificative n°2.

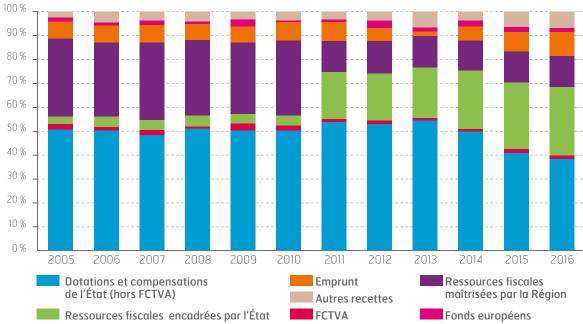


DES RESSOURCES FINANCIÈRES CONTRAINTES

Malgré leur mutation, des ressources toujours dépendantes de l'État

Vraisemblablement en raison de la mise en œuvre du processus de fusion des régions métropolitaines françaises au 1er janvier 2016, ni la composition, ni la nature des ressources régionales n'a connu d'évolution majeure au cours de l'exercice 2016. L'étude rétrospective des ressources de la Région Centre-Val de Loire permet d'en rappeler les grandes évolutions.





Concomitamment au niveau des dépenses, et en majeure partie, en accompagnement des transferts de compétences, les ressources régionales continuent de progresser (1,080 Md€ en 2016 hors réaménagement de la dette, soit + 47 % par rapport à 2005). Sous l'effet du gel des dotations (2011-2013), de la contribution des collectivités territoriales au redressement des comptes publics (2014-2017) et du transfert de nouvelles ressources fiscales en remplacement des anciennes dotations de l'État, le montant des dotations de l'État (414 M€) a été ramené à celui de l'exercice 2006 (406 M€). Pour autant, les dotations de l'État ne représentent plus que 38 % des ressources régionales en 2016 (-12 points par rapport à 2006).

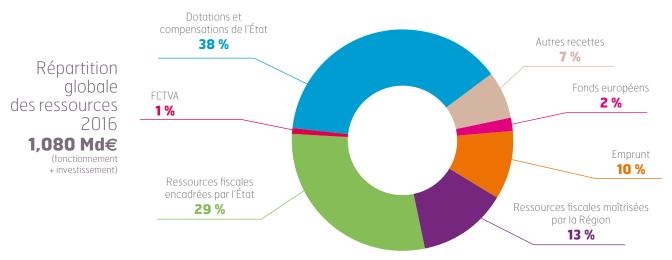
Simultanément, le montant des ressources fiscales a progressé de manière régulière (+ 58,7 % par rapport à 2006). Cependant, le dynamisme des ressources fiscales demeure contrasté avec :

• la part des ressources fiscales encadrées par l'État qui a progressé de 25 points (de 4 à 29 % de l'ensemble des ressources)

par rapport à 2006 sous l'effet de la suppression de la taxe professionnelle et son remplacement par la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) et les impositions forfaitaires sur les entreprises de réseaux (IFER) à compter de l'exercice 2011, puis de nouveaux transferts de fiscalité en remplacement d'anciennes dotations ;

• la part des ressources fiscales maîtrisées par la Région qui a reculé de 18 points (de 32 à 13 %) par rapport à 2006 avec la suppression de la taxe professionnelle, des impôts sur les ménages, malgré la mise en œuvre des modulation régionale et majoration « Grenelle » du tarif de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques sur la période.

Paradoxalement, la part cumulée des dotations et des ressources fiscales encadrées par l'État est ainsi plus importante en 2016 (67 %) qu'en 2006 (54 %). La Région bénéficie toutefois du dynamisme des ressources fiscales encadrées (+ 2,74 % en 2016).



La « TICPE compensation » versée au titre des transferts de compétences de l'État aux Régions figure parmi les dotations et compensations de l'État.

Hors dotation de compensation pour transferts des compensations d'exonération de fiscalité directe locale (DTCE-FDL) et TICPE « compensation » versée au titre

Des dotations de l'État en baisse

La part des dotations et compensations de l'État hors FCTVA baisse de 3 points (- 22 M€, soit 38 % des ressources). Cela comprend les dotations de fonctionnement, d'équipement et de compensation versées dans le cadre des transferts de compétences de l'État aux Régions. Le montant des dotations et compensations de l'État diminue sous l'effet de la poursuite du plan de redressement des comptes publics auquel les collectivités territoriales sont appelées à contribuer (- 18,8 M€) et du remplacement de la dotation de compensation versée au titre des primes régionales aux employeurs d'apprentis par une nouvelle fraction de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (- 3,9 M€).

Quant à la part du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), dont l'objet est le remboursement par l'État de la TVA acquittée sur certains investissements régionaux, elle a reculé d'un point (- 5,3 M€) par rapport à l'exercice précédent. La Région Centre-Val de Loire avait bénéficié en 2015 du préfinancement gratuit du FCTVA afin de soutenir l'investissement public local.

Des ressources fiscales au dynamisme contrasté

La part des ressources fiscales ne progresse que d'un point (+12,9 M€, soit 42 % des ressources) sous l'effet du mécanisme de péréquation des ressources postérieures à la réforme de la taxe professionnelle dont la Région Centre-Val de Loire est bénéficiaire (+2,8 M€). En effet, ces ressources cumulées depuis 2011 ont progressé moins rapidement en Région Centre-Val de Loire par rapport à la moyenne des autres Régions. Le remplacement d'une ancienne dotation par une nouvelle fraction de la TICPE dans le cadre de la compensation par l'État des primes régionales versées aux employeurs d'apprentis (+5,4 M€) ainsi que le dynamisme de la part variable de la ressource régionale pour l'apprentissage par rapport à l'évolution de la masse salariale privée française au cours de l'année 2015 (+ 3,4 M€) expliquent l'essentiel de la progression des ressources fiscales encadrées par l'État. A l'inverse, les ressources fiscales maîtrisées par la Région – dans la mesure où elle en fixe le tarif – demeurent stables compte tenu de la faible augmentation du nombre d'immatriculations (+1,52 %) et de la stabilité de la consommation de carburants sur le territoire régional au cours de l'exercice 2016 (+ 1.07 %).

Un emprunt en corrélation avec les dépenses d'investissement

La part de l'emprunt progresse de 2 points (+ 24,4 M€) par rapport à l'exercice précédent en corrélation avec l'augmentation des dépenses d'investissement (+ 11,8 M€).

Des fonds européens liés au cycle des programmations 2007-2013 et 2014-2020

La part des fonds européens recule de près de 2 points par rapport à l'exercice précédent (- 31,6 M€, soit 2% des ressources régionales). Cette diminution cyclique des ressources européennes s'explique par la fin du mandatement des opérations figurant dans la programmation 2007-2013 et le déploiement de la programmation pour la période 2014-2020.

Des autres ressources régionales en progression

La part des autres ressources régionales progresse de près de 4 points par rapport à l'exercice précédent (+ 32,9 M€, soit 7 % des ressources régionales). Les ressources supplémentaires résultent principalement du soutien financier de l'État au titre de la mise en œuvre du plan « 500 000 formations supplémentaires pour les personnes en recherche d'emploi » (+ 19,3 M€) ainsi que de produits financiers exceptionnels consécutifs au quitus des conventions de mandat conclues par la Région Centre-Val de Loire avec des opérateurs privés dans le cadre de la construction et de la restructuration des lycées (+ 7,4 M€).

Une autonomie financière renforcée sous l'effet du transfert de ressources fiscales dynamiques

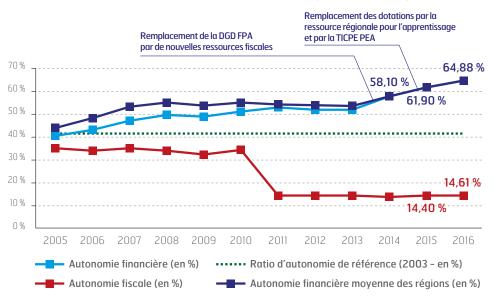
En vertu du principe constitutionnel d'**autonomie financière**, les recettes fiscales et les ressources propres doivent représenter, pour chaque catégorie de collectivités, une part « déterminante » de l'ensemble de leurs ressources. Les recettes fiscales de la Région Centre-Val de Loire se composent de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation, de la modulation et de la majoration « Grenelle » du tarif de la TICPE. Quant aux ressources propres, elles sont constituées du produit de toute imposition dont la collectivité, ou la loi, fixe l'assiette, le taux ou le tarif. Par conséquent, elles comprennent les ressources fiscales dont la Région ne maîtrise ni l'assiette ni le taux (CVAE, IFER...).

Un ratio a été défini en 2003 comme seuil de référence pour chaque catégorie de collectivités. Pour les Régions, il a été fixé à 41,7 %.

Bloc communal	Départements	Régions
60,8 %	58,6 %	41,7 %

En 2016, l'autonomie financière de la Région Centre-Val de Loire a progressé de plus de 2,98 points (64,88 %) sous l'effet de la progression de ses ressources propres (+ 3 %). Ce résultat s'explique par le remplacement des dotations par de nouvelles ressources fiscales pour le financement des aides versées aux employeurs d'apprentis, le dynamisme de la ressource régionale pour l'apprentissage, le mécanisme de péréquation des ressources mises en œuvre après la suppression de la taxe professionnelle et des produits financiers exceptionnels.

Autonomie financière et fiscale (2005-2015)

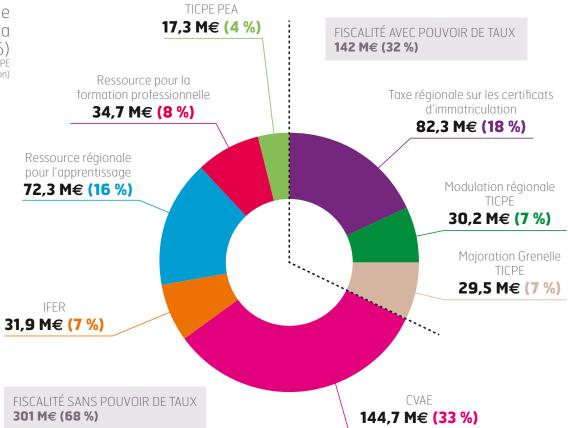


En complément, le principe d'**autonomie fiscale** se définit comme la faculté pour les Régions à fixer le taux et l'assiette de tout ou partie de leurs ressources fiscales. En 2016, **l'autonomie fiscale de la Région Centre-Val de Loire est restée stable** (+ 0,2 point) sous l'effet d'un faible dynamisme du produit des impositions dont elle détermine le tarif. Ainsi, si la consommation de carburants a progressé de +1,07 % au cours de l'exercice 2016, la hausse du produit de la modulation régionale et de la majoration « Grenelle » du tarif de la TICPE demeure limitée à + 0,5 %. De même, malgré une hausse du nombre des immatriculations de véhicules (+ 1,5 %), marquée par une progression du nombre de chevaux fiscaux taxés

(+ 2,0 %), le dynamisme du produit de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation est nul par rapport à l'exercice précédent.

Sur l'ensemble des ressources fiscales perçues par la Région Centre-Val de Loire (443 M€), un tiers seulement résulte d'une décision de la collectivité. Compte tenu des tarifs plafonds déterminés par l'État en matière de modulation et de majoration du tarif de la TICPE, les Régions ne disposent plus d'un pouvoir réel que pour déterminer le tarif de la taxe régionale sur les certificats d'immatriculation. Son poids demeure toutefois limité à 7,6 % des ressources régionales (hors réaménagement de la dette).





O UNE DETTE OPTIMISÉE

Une bonne gestion financière confirmée par la notation de la Région Centre-Val de Loire

La notation financière vise à mesurer la capacité et la volonté d'une entité à honorer les échéances de sa dette en temps et en heure. L'échelle des notes compte trois catégories selon la qualité de crédit allant de « haute qualité » à « dette en défaut de paiement ».

Après une analyse du cadre institutionnel dans lequel évolue la Région et de son profil financier (lequel s'appuie notamment sur des critères de gouvernance et de gestion financière, de performances budgétaires, de situation d'endettement et de trésorerie), l'Agence est tenue de produire deux notes par an.

La dernière note rendue en septembre dernier par l'agence Fitch Ratings, nouvelle agence de notation de la Région depuis le début 2016, reste inchangée soit en long terme « AA » et en court terme « F1+ », l'ensemble étant assorti d'une perspective stable.

La Région conserve donc sur 2016 la meilleure note qui puisse être attribuée à une collectivité compte tenu de la notation de l'État français. Une recherche constante d'optimisation des financements de la Région

Des conventions de financement attractives induisant une charge de la dette maitrisée

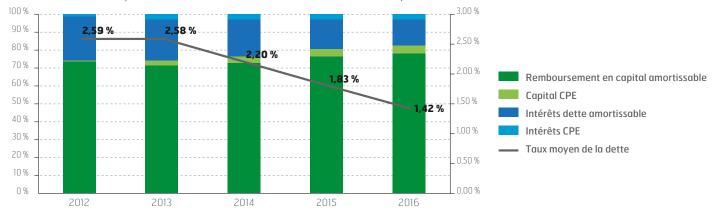
Pour satisfaire à l'équilibre budgétaire, la Région s'est financée, sur l'année 2016, au moindre coût :

- 17,538 M€ ont été contractualisés à taux zéro auprès de la Caisse des dépôts,
- 88,862 M€, mobilisés auprès de la BEI, ont été positionnés sur EURIBOR 3 mois + 0,343 % soit une première échéance au taux de 0,007 %

En incluant ces dernières mobilisations, le taux moyen de la dette se positionne au 31/12/2016 à 1,42 %. Compte tenu de la baisse constante du taux moyen observée sur les cinq derniers exercices, le mandatement des intérêts a reculé de près de 28 % par rapport à 2012 et ce malgré l'intégration dans la dette réglementaire de l'encours relatif au contrat de performance éneraétique.

³ Hors dotation de compensation pour transferts des compensations d'exonération de fiscalité directe locale (DTCE-FDL) et TICPE « compensation » versée au titre des transferts de compétences de l'État aux Régions.

Répartition de l'annuité de la dette en capital et intérêts (2012-2016)



Par le biais de montages innovants répondant à une logique de projet

LE CONTRAT DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

La Région a décidé de réaliser par le biais du Contrat de Performance Énergétique (CPE), signé en juillet 2010 avec la société Eifficentre (filiale d'Eiffage), des travaux fléchés sur l'efficacité énergétique dans 18 lycées des 6 départements de la Région pour un volume de plus de 32 M€ dans un délai restreint (2 ans).

La volonté de la Région était de réaliser des économies d'énergie dans les lycées du périmètre du CPE via un montage dans lequel le titulaire s'engageait contractuellement sur la performance énergétique et était soumis à des pénalités en cas de non atteinte des objectifs.

Eifficentre a notamment réalisé la conception, le financement et la réalisation des travaux ainsi que l'entretien-maintenance et l'exploitation des ouvrages. La Région, quant à elle, paie des loyers sur une durée de 15 ans,

l'encours relatif à ce contrat est réglementaire considéré comme de la dette et a été intégré à celle-ci depuis 2012. LE CRÉDIT-BAIL : UN EXEMPLE D'OPTIMISATION DES ENGAGEMENTS DE LA RÉGION

La Région a souscrit, en 2006, un premier crédit-bail visant au financement de 11 rames de TER exploitées notamment sur la ligne Tours-Vierzon. Cette opération a été réitérée en 2009 avec la signature d'un second contrat dont les 14 rames sont fléchées sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans.

Ce montage repose sur le fait que le crédit bailleur (la Société Générale via une entité ad hoc) acquiert et finance les rames mises à disposition de la Région (crédit preneur). Cette dernière s'acquitte de loyers de fonctionnement payables sur une durée déterminée à la signature des contrats. A l'issue des conventions, la Région dispose d'une option d'achat qui lui permet d'acquérir définitivement ces biens pour une valeur résiduelle symbolique.

Le crédit-bail permet à la Région de réduire le montant des loyers versés du fait d'une bonification de la marge de financement de ceux-ci. Par ailleurs, la SNCF lui reverse avec quelques mois de décalage la TVA qu'elle acquittait précédemment sur les loyers.

Si l'encours relatif au crédit-bail n'est pas réglementairement considéré comme de la dette, sa gestion, assimilable à celle mise en œuvre sur les emprunts, permet l'optimisation des engagements financiers globaux de la Région.

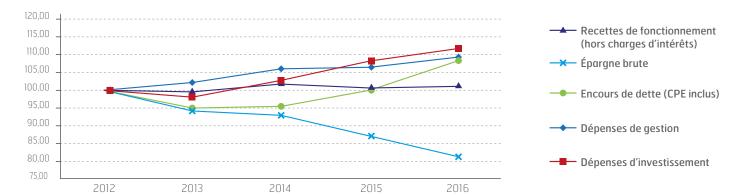
Ainsi, sur l'ensemble des loyers payés au titre des deux crédits-baux depuis leurs mises en place respectives, l'économie réalisée par rapport à un financement classique peut être estimée, au 31/12/2016, à plus de 3,127 M€. Ce montage a, par ailleurs, globalement généré 4,120 M€ de recettes, celles-ci correspondent au reversement, par la SNCF, de la TVA payée sur les loyers au crédit bailleur.

Une dette en adéquation avec l'effort d'investissement de la Région

La dette « réglementaire » (dette amortissable + CPE) s'établit à 686,7 M€ au 31/12/2016. En agrégeant l'encours des crédits-baux, l'ensemble des engagements financiers de la Région se chiffre à 917,2 M€.

Depuis 2012, l'encours de dette a progressé de 8,4 % en adéquation avec la progression des dépenses d'investissement qui, sur la même période, affiche une auamentation de 11,7 %.

Dans un contexte de stagnation des recettes de fonctionnement, les dépenses de fonctionnement affichent une augmentation qui reste néanmoins contenue (+9 %). La conséquence est que, sur cette même période, l'épargne brute se comprime (-18 %) malgré une baisse importante des frais financiers de la dette, ayant joué un rôle « d'amortisseur » à cette contraction.

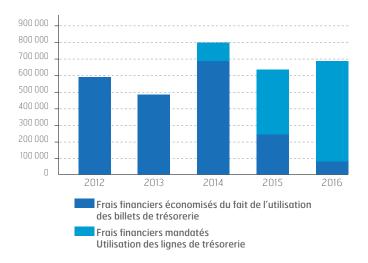


2016 : une intensification du recours au programme de billets de trésorerie

De manière à intensifier ses émissions des billets de trésorerie, la Région Centre-Val de Loire a augmenté, en 2016, le plafond de son programme pour le positionner à 160 M€ contre 100 M€ précédemment.

De ce fait, le volume globalement émis est en augmentation de plus de 46 % par rapport à 2015 avec 780 M€ soit une moyenne d'émission par billet de trésorerie de 65 M€.

L'économie cumulée depuis 2014, en termes de frais financiers, s'élève à près de 1,1 M€ dont 0,6 M€ réalisés sur la seule année 2016 du fait d'émissions réalisées à taux négatifs (-0,351 % en moyenne).



DES OBJECTIFS FINANCIERS MAINTENUS

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne traduisent une gestion financière saine du budget, conforme aux objectifs définis en 2016 :

Le taux d'épargne brute ressort à 22,33 % (objectif > à 20 %) contre 24 % en 2015.

Ce ratio est tendanciellement à la baisse en raison de la perte d'autonomie fiscale des Régions et du dynamisme persistant des dépenses liées aux transferts de compétences. Il reste néanmoins supérieur à la moyenne des Régions 21 % en 2015 (source rapport février 2016 Standard and Poor's — « collectivités locales françaises : la maîtrise globale de l'endettement n'empêchera pas des tensions financières individuelles »)

Le taux d'autofinancement est de 44,54 % hors refinancement pour 2016 (objectif > 40 %) contre 51,44 en 2015.

La capacité de désendettement s'établit à 3,38 années d'épargne brute (objectif < à 5 ans) contre 2,9 années en 2015. Cet indicateur traduit le temps dont la Région aurait besoin pour rembourser sa dette globale (686,7 M€ avec CPE) si elle décidait d'y affecter l'intégralité de son épargne brute.

Cet indicateur reste également plus favorable qu'à la moyenne des Régions. Il est estimé à 5 ans pour 2015. (source rapport février 2016 Standard and Poor's — « collectivités locales françaises : la maîtrise globale de l'endettement n'empêchera pas des tensions financières individuelles »).

GLOSSAIRE

Billets de trésorerie : titres de créance négociables émis sur le marché monétaire de un jour à un an maximum. Ils permettent aux collectivités d'emprunter directement à court terme sans passer par le système bancaire et en obtenant des conditions très proches du marché monétaire.

Budget : Voté par l'assemblée délibérante, c'est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de la Région. Il est divisé en deux sections : le fonctionnement et l'investissement. Il est voté par fonction, c'est-à-dire avec une présentation par grands domaines de compétences.

Capacité de désendettement : la durée, en nombre d'années dont a besoin une collectivité pour rembourser la totalité de sa dette en supposant qu'elle y consacre toute son épargne brute.

Compte administratif : document qui rend compte de l'exécution du budget de l'exercice précédent au regard des recettes et des dépenses prévues et autorisées par l'assemblée délibérante. Il fait apparaître le résultat de fin d'appée

Crédit-bail : opération de location de biens d'équipement qui donne au locataire la facilité d'acquérir le bien loué moyennant le versement des loyers sur une durée déterminée au contrat.

Dépenses d'équipement brut : comprennent les acquisitions de biens meubles et immeubles, les travaux en cours ainsi que les subventions d'équipement versées aux lycées.

Dépenses d'investissement : recouvrent les opérations de construction, d'équipement, d'acquisitions et de travaux d'infrastructures ainsi que le remboursement en capital de la dette.

Dépenses et recettes réelles : En dépenses comme en recettes, les opérations budgétaires sont constituées des opérations réelles et des opérations d'ordre. Les opérations réelles donnent lieu à des mouvements de fonds tandis que les opérations d'ordre ne sont que des écritures comptables sans encaissement ou décaissement effectif (dotations aux amortissements par exemple).

Épargne brute (ou autofinancement) : différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert à financer les dépenses d'investissement et le remboursement de la dette en capital.

Épargne nette : épargne brute diminuée du remboursement du capital de la dette.

Ligne de trésorerie : crédits de trésorerie à court terme ayant une durée de vie de 12 mois et comptabilisés hors budget.

Notation à long-terme : concerne les dettes de plus d'un an.

Notation à court-terme : concerne les dettes de moins d'un an.

Recettes de fonctionnement : comprennent les impôts directs et indirects, des dotations de l'État, les ressources propres de la collectivité et des produits financiers

Recettes d'investissement : comprennent des dotations et subventions de l'État, des concours d'autres collectivités, des ressources affectées ainsi que des emprunts.

Ressources propres : correspondent aux impositions de toutes natures, redevances pour services rendus, produits du domaine, participations d'urbanisme, produits financiers, dons et legs. La loi organique du 29 juillet 2004 les a définies ainsi qu'un seuil plancher en deçà duquel ne peut se trouver le taux d'autonomie financière.

Conseil régional du Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin CS 94117 45041 Orléans Cedex 1

www.regioncentre-valdeloire.fr



